

Vaccination contre la poliomyélite

Lancement de la deuxième phase de la campagne nationale

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7366 - LUNDI 22 DÉCEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Foire de la production algérienne
**Le Premier ministre
visite la 33ème édition**

P04

Population migrante algérienne

Les femmes plus nombreuses que les hommes



Lire en page 03

P07

ORAN

Quand l'illégalité devient un encouragement
Le siège de la mairie d'Oran, symbole d'un tournant urbain

Protection civile
**Plus de 25 campagnes de sensibilisation
aux risques liés au gaz depuis fin octobre**

Cité 620 logements (Bir El Djir)
Eradication d'un marché informel et démolition de 04 kiosques



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Communiqué

L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité (ANEP) a le plaisir d'annoncer sa participation en tant que Partenaire Média à la 33ème édition de la Foire de la Production Algérienne (FPA), sous le thème "l'Algérie construit son avenir" qui se tiendra du 18 au 27 décembre 2025 au Palais des Expositions (SAFEX), Pins Maritimes, Alger. A cette occasion, nous invitons chaleureusement le public à venir visiter notre stand, situé au pavillon Nouveau Hall, pour découvrir les divers services offerts par nos filiales (ANEP Communication et Signalétique, ANEP Messagerie Express

et ANEP Audiovisuel AL24News) et nos unités (Édition et Imprimerie Rouïba), et rencontrer notre équipe mobilisée pour répondre à toutes vos questions, afin d'accompagner les entreprises dans les domaines de la Communication, Publicité, la Logistique, l'Édition et l'Impression. L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité s'est attelée, dès sa création en 1967, à développer son portefeuille d'activités qui recouvre désormais la publicité, l'impression, la communication, l'édition, l'information et le transport. L'ANEP vous souhaite la bienvenue et espère vous retrouver au Rendez-vous.

FLN

Rencontre des élus du parti de la wilaya d'Alger

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a organisé, samedi, une rencontre de ses élus de la wilaya d'Alger, lors de laquelle l'accent a été mis sur la discipline et la cohésion pour que l'élu soit à la hauteur des aspirations des citoyens. S'exprimant à cette occasion, le Secrétaire général du parti, M. Abdelkrim Benmbarek, a indiqué que cette rencontre "vise à évaluer la performance, à unifier la vision et à renforcer la discipline et la cohésion entre les structures du parti et ses élus, pour que ces derniers soient à

la hauteur des aspirations des citoyens et au plus près de leurs préoccupations, tout en œuvrant avec responsabilité à relever les défis de l'heure". Il a, par ailleurs, rappelé que le parti "soutient le programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, partant de l'intime conviction que ce programme constitue une opportunité historique pour réhabiliter les institutions de l'Etat, promouvoir l'investissement productif, réaliser la sécurité alimentaire et garantir la sécurité dans toutes ses dimensions".

Avec la participation de 50 équipes

Coup d'envoi tournoi «Radiouse Hiver-foot»



La 15ème édition du très suivi tournoi "Hiver foot" débute avec la présence de 650 joueurs venus de plusieurs régions du pays. Après une minute de silence et la lecture de la Fatih à la mémoire des sportifs et ex-footballeurs décédés, le président de l'association Radiouse, Chafi Kada et l'icône du football national, Lakhdar Belloumi, Hansal, Kouici et Megharia donnèrent le coup d'envoi officiel. 50 équipes de jeunes, moins de 13 ans et moins de 11 ans, et des équipes seniors animeront cet événement sportif. Les wilayas de Chlef, Mascara, Naâma, Mostaganem, Tlemcen, Laghouat, Médéa, Relizane, Chlef et 10 formations représentant différents quartiers d'Oran sont repré-

sentées. "Hiver foot" se terminera le 29 décembre au grand plaisir des amateurs du beau et propre football inter-quartiers. L'ouverture du tournoi s'est déroulée devant un grand public qui a pris du plaisir devant les qualités techniques, l'engagement et les buts au cours du match d'ouverture, précédé par une rencontre entre U11 entre l'équipe du quartier d'El Hamri et l'équipe de Mostaganem. Puis le public s'est délecté du match de gala auquel ont participé des anciennes stars, à l'image de Lakhdar Belloumi, Hamri, l'attaquant de la JSK, Kouhili, joueur du PAC, Azmani, défenseur de l'ES Mostaganem, Beldjillali, le sociétaire de la JS Saoura et l'ex-MCO Redouane Benzerga, Mezouar Arafat, ex-CRB.

Mécanisme tripartite des pays voisins de la Libye

Attaf participe au Caire à une réunion de coordination des MAE



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a participé, samedi au Caire, à une réunion de coordination des ministres des Affaires étrangères du Mécanisme tripartite des pays voisins de la Libye (Algérie, Egypte et Tunisie), en marge de la 2e session du Forum de partenariat Afrique-Russie au

niveau ministériel, a indiqué un communiqué du ministère. Dans ce cadre, "les ministres ont échangé les vues et les analyses sur les derniers développements sur la scène libyenne, convenant d'approfondir la concertation et la coordination entre les trois pays frères, en prévision de la prochaine réunion du Mécanisme tripartite, qui se tiendra en Tunisie début 2026", précise le communiqué.

Prochaines échéances électorales

Aouchiche souligne l'importance d'une bonne préparation

Le premier Secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), M. Youcef Aouchiche, a souligné, samedi à Alger, l'importance d'une bonne préparation au niveau des structures de base du parti, en prévision des prochaines échéances électorales. Animant une rencontre avec les militants du parti, M. Aouchiche a mis en avant l'importance des échéances électorales de 2026, qui exigent de l'ensemble des militants de s'organiser, tant au niveau communal que de wilaya, afin de "permettre au parti de retrouver la place qui lui sied sur la scène politique nationale". Evoquant les préparatifs pour les prochaines élections législatives et locales, M. Aouchiche a précisé

que "la stratégie et la feuille de route tracées par le Secrétariat national du parti visent à conférer à ce dernier un rôle essentiel dans l'avenir de l'Algérie". S'agissant de la Conférence nationale des élus du parti, prévue prochainement, M. Aouchiche a indiqué qu'elle s'articulera autour de la stratégie électorale devant permettre au parti d'obtenir les meilleurs résultats possibles lors des prochaines échéances, soulignant à cet égard, "la nécessité de présenter, au plus tard le 31 janvier prochain, les bilans de gestion des Assemblées populaires communales et de wilaya (APC/APW) des élus du parti, afin d'évaluer ce qui a été accompli au profit des citoyens au regard des engagements pris".

Jil Jadid

Le parti annonce sa participation aux prochaines échéances électorales

Le parti Jil Jadid a annoncé, samedi, sa participation aux prochaines échéances électorales, se disant convaincu que l'action politique demeure un "outil essentiel pour bâtir l'Etat de droit". Dans un communiqué rendu public au terme des travaux de sa session ordinaire, tenue à l'issue du congrès extraordinaire du parti, organisé le 6 décembre, le Conseil national de Jil Jadid, a annoncé "la participation du parti aux prochaines échéances électorales, étant convaincu que l'action politique pacifique

et organisée demeure un outil essentiel pour bâtir l'Etat de droit". A cette occasion, le parti a appelé à amender la loi électorale et à revoir les prérogatives et la composition de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). La formation politique a, par ailleurs, "condamné toutes les tentatives visant à porter atteinte à l'unité nationale et à déstabiliser le pays", rappelant que l'unité nationale, l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Etat sont des "constantes non négociables".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefourdoran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Population migrante algérienne

Les femmes plus nombreuses que les hommes

Par B.Habib

Qu'est-ce qui pousse la femme algérienne à émigrer davantage ? Pourquoi la tendance migratoire a connu une «mutation» du sexe de la diaspora algérienne? C'est quasi certain, les Algériennes font l'exception en Afrique du Nord. Elles sont plus nombreuses que les hommes à s'installer à l'étranger. La tendance migratoire a complètement changé de camp à partir de l'année 2020. Un phénomène qui trouve ses véritables racines dans les mutations socioéconomiques en Algérie. Près d'un million de femmes d'Algérie vivent aujourd'hui à l'étranger, ce qui montre, selon un rapport de Undesa (2024), que les Algériennes sont désormais plus nombreuses que les hommes. La tendance migratoire de Algériens, d'une manière générale, s'est accentuée depuis la fin de la seconde guerre mondiale, grâce à la liberté de circulation et les facilités et avantages des Accords de l'immigration de 1968. Mais depuis 2020, le portrait robot du migrant algérien a basculé. Pour la première fois, la diaspora algérienne s'est transformée en 2024. Ce fort taux d'immigration des Algériennes s'explique en grande partie par les ambitions nourries par le travail et la carrière à l'étranger pour transférer de l'argent à leurs familles du pays d'origine. Pas seulement ces dernières, la population active féminine algérienne dispose d'un taux de croissance annuel moyen évalué à 3,62 % contre 2,42 % pour la population masculine, montrant ainsi une évolution assez marquée de l'intégration des femmes sur le marché du travail en Algérie, grâce notamment à la politique d'insertion de l'Etat algérien. L'autre raison est que les femmes sont plus

nombreuses que les hommes à détenir les diplômes. Une hypothèse qui fait croire que les femmes actives veulent «dominer», pas seulement en Algérie mais aussi à l'étranger. Selon les données les plus récentes, publiées par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UN DESA), la diaspora algérienne traverse une mutation sociologique sans précédent. Pour la première fois, le contingent féminin a pris l'ascendant numérique sur son homologue masculin. Il révèle une féminisation profonde et irréversible des flux migratoires nationaux. Ce tournant, amorcé au tournant de l'année 2020, trouve sa consécration dans les statistiques de 2024. Avec un stock estimé à 1,01 million de femmes, nées en Algérie et résidant aujourd'hui à l'étranger, le ratio de féminisation atteint désormais 1,02. Ce chiffre, en apparence modeste, traduit une réalité massive: il y a désormais 102 femmes pour 100 hommes au sein de la communauté expatriée alors que la moyenne mondiale stagne à 0,92 pour les pays en développement. Ce basculement place l'Algérie dans une position d'exception au sein de la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) où la migration reste traditionnellement une entreprise masculine avec un ratio régional moyen de seulement 0,69. Cette domination numérique féminine s'explique en partie par une sédentarisation réussie. L'installation durable des familles a transformé la nature même de l'exil. Les femmes représentent désormais 50,6 % de la population migrante algérienne totale. Bénéficiant d'une espérance de vie supérieure, elles constituent aujourd'hui le socle de la population immigrée vieillissante tandis que le regroupement familial a fini de stabiliser les équilibres démographiques

entamés il y a plusieurs décennies. L'exil algérien n'est plus une parenthèse de vie pour un homme seul mais un projet de vie où les femmes occupent désormais le centre de la scène statistique. Au-delà de l'héritage historique, c'est une nouvelle dynamique qui propulse aujourd'hui les femmes en tête de file: celle du savoir. L'Algérie contemporaine se distingue par une réussite universitaire féminine éclatante et cette force intellectuelle s'exporte. On assiste à une rupture avec le schéma classique du «suivi de conjoint». Désormais, une part croissante de ce million de femmes migre de manière autonome, portée par des projets de carrière ambitieux. Les données indiquent une hausse significative du nombre d'étudiantes et de professionnelles: les femmes représentent aujourd'hui plus de 45 % des nouveaux flux de migrants qualifiés vers l'Europe et l'Amérique du Nord. Qu'elles soient médecins, ingénieurs ou chercheuses, ces Algériennes de la nouvelle génération partent pour conquérir des opportunités professionnelles à la mesure de leurs diplômes. Cette présence féminine majoritaire redéfinit également les liens avec la terre d'origine. Contrairement aux idées reçues, ces femmes maintiennent un cordon ombilical solide avec l'Algérie: les études montrent qu'elles contribuent de manière plus régulière aux transferts de fonds familiaux, avec une fréquence de transaction 15 % supérieure à celle des hommes pour le soutien direct aux foyers. En franchissant ce cap du million, les Algériennes ne sont plus seulement des figurantes de l'émigration; elles en sont devenues les architectes, imposant une nouvelle lecture de la mobilité internationale algérienne, plus diplômée, plus stable et résolument féminine.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

La colonisation «jugée coupable» à l'APN

Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.»...

Déclaration des Droits de l'Homme
et du Citoyen de 1789 • Article 1er.

Même, s'il s'agit bel et bien dans notre cas, de la colonisation française en particulier, c'est, en effet, tout le phénomène colonialiste qu'il soit britannique espagnol portugais ou belge, y compris l'américain. Toutes ces puissances ayant fait usage de la force, en tuant des gens et des identités et en volant les biens des peuples faibles e sans défense sont sur le ban des accusés.. Malheureusement, pour ces puissances incriminés qu'il n'y a pas de délai de prescription pour des crimes absolument injustifiés ayant été commis contre ces africains, ces arabes, ces asiatiques, ces indiens d'Amérique et j'en passe...les sources les plus cléments évoquent le chiffre de cent millions de peaux rouges tués par l'homme blanc chrétien et civilisé... Pour ce qui de l'Algérie, sachiez – vous quel était le plus spectaculaire crime commis par les français, c'est-à-dire: le peuple des la charte des droits d l'Homme et du citoyen de 1789. Et, c'était ce jour du 18 décembre 1832 (il y a exactement 193 ans et 04 jours), quand les autorités coloniales décidèrent de transformer la mosquée Katchaoua (édifiée à l'époque ottomane en 1612) emblème spirituel de la ville d'Alger en une cathédrale chrétienne.. La résistance des algériens à cet acte ignoble leurs avait coûté quatre milles martyrs, selon les sources françaises. Finalement, depuis cette date cette mosquée va demeurer une cathédrale (baptisée un peu plus tard cathédrale Saint-Philippe) jusqu'à l'indépendance de l'Algérie. Le 02 novembre 1962, l'on y avait célébré la première prière du vendredi, depuis 130 ans. Et, pourtant le document de la reddition signé conjointement par le Dey capitulant et le maréchal de Bourmont qui stipulait que les forces coloniales devrait respecter les lieux de cultes des algériens. Ce qui n'a pas été le cas malheureusement. Et, pourtant, également, les terrains et les assiettes foncières ne manquaient pas pour édifier une cathédrale ou une même une basilique! Pourquoi se sont t-ils achamé contre cet édifice? Peut-être, c'était juste de trouver l'occasion pour tuer froidement quatre milles algériens y ayant été retranchés. Et pourtant, en ce moment même, les français n'avaient pas encore réglé l'addition du blé algérien, consommés par les français quelques années lors de la grande disette et la décennie de la terreur.

Rush sans précédent vers la Tunisie

Une autorisation pour franchir la frontière algérienne

Par Nadira FOUAD

Les voyages organisés en Tunisie par voie terrestre seront désormais su bordonnés par une autorisation pour franchir la frontière algérienne vers la Tunisie. Ceci sera applicable officiellement pour début janvier 2026 pour contrecarrer la fraude dans l'obtention de l'allocation touristique, objet de toutes les convoitises. Devant la levée de boucliers qu'a suscitée le casse-tête chinois de l'allocation touristique et le scepticisme affiché par certains concernant son annulation, Saïd Sayoud est resté catégorique, par mettre un bémol aux supputations des uns et des autres. En effet, le ministre est resté catégorique car cette mesure de l'allocation est toujours applicable à tous, à condition de remplir toutes les exigences pour son octroi. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, rassure, en outre, que la décision du Président Tebboune, portant attribution de l'allocation touristique fixée à 750 euros demeure applicable et irréversible. Néanmoins, son application obéit à certains facteurs et les cadres juridiques de cette allocation ont bel et bien été renforcés pour

éviter son détournement à d'autres fins ou son exploitation par certains intermédiaires. Cette affirmation, somme toute bénéfique, est intervenue pour dissiper les malentendus et les rumeurs colportées par certains milieux hostiles, concernant son annulation, après l'engouement qu'elle a suscité par les voyageurs algériens, lors de leurs déplacements à l'étranger. Répondant aux moult interrogations des députés de l'APN, lors de l'examen du projet du Code de la route, Saïd Sayoud rassure qu'aucune décision n'a été prise pour revenir sur le versement de l'allocation touristique décidée par le Président de la République, en tant que droit pour les citoyens algériens afin de permettre aux familles de passer leurs vacances à l'étranger. Selon lui, il a été procédé "au renforcement des cadres juridiques afin d'éviter tout détournement de cette allocation" à des fins suspectes. Il préconise pour éviter certains dérapages constatés qu'il sera exigé l'obligation pour le bénéficiaire de cette allocation de disposer d'une carte bancaire pour qu'il y ait une traçabilité quant au versement de cette allocation. Le ministre du Transport et de l'Intérieur et des collectivités locales a énuméré "les prati-

ques frauduleuses auxquelles ont eu recours de nombreuses agences de voyage pour s'approprier de cette allocation" (...); ces méthodes consistent à transporter des voyageurs de l'Algérie vers la Tunisie par des voies légales, à faire apposer le cachet d'entrée sur leurs passeports, à les faire séjourner quelques jours avant de rentrer à nouveau en Algérie via des points de passage non surveillés. En effet, des voyages organisés par bus pour la Tunisie ont été supprimés selon les responsables que nous avons joints hier par téléphone et qui restent dans l'expectative suite à ces mesures qui, disent-ils, causent un vrai préjudice aux voyages organisés par voie terrestre, destination Tunisie, surtout en cette fin d'année. Le ministre Saïd Sayoud a pointé un doigt accusateur où il a renchéri devant les députés, lors de cette plénière par rapport à ces voyages organisés et le cri de désespoir des acteurs du tourisme et des agences, qu'effectivement il y a eu anguille sous roche et pour mieux illustrer ses propos, il fait état d'un nombre inconsidérable de bus ayant ciblé la Tunisie, précisément pour ce motif qu'est l'octroi de l'allocation. Or, selon l'intervenant, ces fraudes se caractérisent par

un mouvement sans précédent vers notre voisin avec l'entrée de "5.000 bus vers la Tunisie entre novembre et décembre 2025 alors que les Algériens n'ont pas pour habitude de se rendre en Tunisie pendant cette période". Cette situation inédite est également observée par la partie tunisienne. A cet effet, rétorque le ministre, cette question a été évoquée, en marge des travaux de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne de coopération et "plusieurs opérations de contrôle ont été menées afin de vérifier la destination de cette allocation", faisant état de "l'exploitation de 100.000 bénéficiaires de l'allocation chômage par ces agences de voyage". Des chiffres qu'il a qualifiés d'alarmants", ce qui a conduit, les autorités à suspendre le passage de ces bus et à leur exiger une autorisation pour franchir la frontière algérienne vers la Tunisie". En 2025, le transport des Algériens vers la Tunisie a connu une forte augmentation et un rush impressionnant à Oum Teboul. Cette marée humaine devant le poste frontalier d'Oum Teboul est tributaire de la hausse de l'allocation touristique algérienne à 750• en juillet, entraînant un afflux record et des embouteillages aux frontières.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Gaza: la paix se négocie et la crise persiste

A Gaza, le cessez-le-feu entré en vigueur le 10 octobre 2025 a mis un terme aux combats les plus intenses, sans pour autant apporter une véritable sécurité à la population. Après près de deux années de guerre, l'enclave palestinienne reste profondément meurtrie, avec des destructions massives, une instabilité persistante et une crise humanitaire encore aiguë. Selon le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), l'état de famine est désormais terminé dans la bande de Gaza. Cette amélioration est attribuée à l'augmentation des livraisons humanitaires depuis la trêve. Toutefois, l'ONU alerte: la majorité des habitants demeure confrontée à une insécurité alimentaire élevée et la situation reste «critique», dans un territoire où l'accès à l'eau, aux soins et aux services de base demeure extrêmement limité. Sur le plan diplomatique, les efforts s'intensifient. Les États-Unis, l'Égypte, le Qatar et la Türkiye ont récemment tenu une réunion de haut niveau à Miami afin d'évaluer la mise en œuvre de la première phase du plan de paix et de préparer la transition vers la seconde. «Le cessez-le-feu s'est maintenu malgré des violations, la libération des otages est achevée et les affrontements ont largement cessé», a déclaré Oncu Keceli, porte-parole du ministère turc des Affaires étrangères. La deuxième phase du plan vise à instaurer un cessez-le-feu durable, à mettre en place une autorité de transition et à lancer la reconstruction. Washington insiste sur la nécessité d'un cadre politique et sécuritaire stable. «Personne n'investira à Gaza s'il existe un risque réel de reprise du conflit», a averti le secrétaire d'État américain, Marco Rubio, soulignant que la stabilité est un préalable à tout financement international. Les projets de reconstruction évoqués sont ambitieux. Selon le Wall Street Journal, un plan sur dix ans, estimé à plus de 110 milliards de dollars, prévoit le déblaiement des ruines, la neutralisation des munitions non explosées et la reconstruction progressive des infrastructures civiles. Mais ces perspectives restent fragiles, alors que des violations du cessez-le-feu continuent d'être signalées et que l'insécurité demeure. En toile de fond, la question du désarmement du Hamas, mentionnée dans la seconde phase du plan, reste un sujet sensible. Présentée par les États-Unis comme un élément de stabilisation, elle suscite des réticences et complique les discussions autour du déploiement d'une force internationale. Autant d'obstacles qui rappellent que l'avenir de Gaza se joue autant sur le terrain diplomatique que sur celui de la reconstruction.

AADL3

La CNEP-Banque lance un crédit aux souscripteurs avec un taux bonifié

La CNEP-Banque a annoncé samedi le lancement d'un crédit destiné aux souscripteurs du programme de logements en location-vente "AADL3", offrant un financement de la totalité de l'apport personnel, au taux d'intérêt bonifié de 1%. Ce financement s'adresse aux souscripteurs AADL salariés ou retraités, âgés de moins de 70 ans et disposant d'un revenu mensuel net compris entre 24.000 DA et six fois le SNMG, sur une durée maximale de 25 ans, et domiciliant leur salaire ou pension auprès de la CNEP-Banque, a-t-elle expliqué dans un communiqué. Selon les précisions de la CNEP-Banque, "la libération des tranches de crédit s'effectue en fonction des ordres de versement". Ce nouveau produit bancaire traduit l'engagement de la CNEP-Banque à contribuer à l'accès au logement et à proposer des solutions financières adaptées aux besoins des Algériens dans le cadre du programme AADL, souligne encore la banque publique.

Foire de la production algérienne

Le Premier ministre visite la 33ème édition

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a visité, samedi, la Foire de la production algérienne (FPA), dont la 33ème édition a été inaugurée, jeudi, au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Cette visite s'inscrit dans le cadre de l'intérêt porté par l'État à la promotion de la production nationale, au soutien à l'industrie locale et à la valorisation des capacités productives nationales, en cohérence avec les orientations visant à renforcer la souveraineté économique et à bâtir une économie nationale diversifiée. Le Premier ministre était accompagné de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, du ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, du ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, ainsi que du président du Conseil du renouvellement économique algérien (CREA), Kamel Moula. Lors de cette visite, le Premier ministre s'est arrêté au niveau de plusieurs stands d'entreprises publiques, dont ceux du groupe Sonatrach et de la Société nationale de sidérurgie (SNS), ainsi que d'autres stands d'opérateurs privés activant dans différents domaines, notamment la production d'appareils électroménagers et de téléphones portables, l'industrie pharmaceutique, la sous-traitance dans l'industrie automobile, l'industrie électrique, les équipements de bureautique, l'ameublement, l'agriculture, ainsi que l'industrie du plastique et de ses dérivés, où il a écouté des explications sur leurs activités et leurs préoccupations. Au stand de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL), le Premier ministre a annoncé le lancement prochain du Réseau national de certification et d'accreditation, qui sera créé en coordination avec les ministères du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, et du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Ce réseau regroupera des opérateurs publics et privés, ainsi que des laboratoires agréés à l'échelle nationale, a indiqué le Premier ministre, soulignant que cette mesure permettra au produit national de franchir les barrières non douanières, tout en lui facilitant l'accès aux marchés internationaux. Au niveau du stand de la SNS, M. Ghrieb a appelé les responsables de l'entreprise à accélérer la cadence de réalisation des silos de stockage de céréales confiés à ses filiales, annonçant la programmation, au cours de la semaine prochaine, d'une réunion en coordination avec l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), afin de clore le dossier des silos et de procéder à leur livraison complète avant la fin du premier trimestre de 2026. Lors de sa rencontre avec les exposants, le Premier ministre a rappelé "l'importance capitale" accordée à l'industrie locale dans le programme du président de la République, qui attache une attention particulière à l'encouragement de l'investissement productif, au soutien aux entreprises nationales, à la réalisation de l'autosuffisance et au renforcement de la compétitivité de l'économie nationale, conformément à la vision stratégique de l'État visant à bâtir une économie forte et diversifiée. Il a également réitéré l'engagement du Gouvernement à accompagner les opérateurs économiques, à assurer un climat propice à la production et à encourager l'innovation, en vue de contribuer à la création de richesse et d'emplois, ainsi qu'au renforcement du processus de développement durable. Le Premier ministre a aussi souligné l'engagement constant de l'État à soutenir et à promouvoir la production locale,



relevant que le soutien au produit national constitue un choix stratégique inscrit dans la politique de l'État visant à renforcer l'économie nationale. Après avoir salué les efforts consentis par les opérateurs économiques dans différents secteurs, il a réaffirmé la détermination à continuer à accompagner les producteurs nationaux et à réunir un climat favorable à l'investissement, permettant ainsi d'améliorer la qualité des produits locaux et de renforcer leur compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux. Le Premier ministre a également appelé les opérateurs économiques et les entreprises nationales à être à la hauteur des attentes et à répondre aux besoins du marché national, afin de renforcer la capacité de production et de soutenir le développement économique durable. Par la même occasion, M. Sifi Ghrieb a fait savoir qu'une équipe relevant de ses services effectuera des visites sur le terrain pendant toute la durée de la Foire pour s'enquérir des besoins des investisseurs et écouter leurs préoccupations, en vue de contribuer à l'amélioration du climat d'investissement. Organisée du 18 au 27 décembre, sous le haut patronage du président de la République, la FPA enregistre la participation de plus de 600 entreprises opérant dans différents secteurs industriels et de services, notamment l'industrie militaire, l'industrie chimique et pétrochimique, l'industrie électrique et électronique, ainsi que l'industrie mécanique.

Transformation numérique dans le secteur des Travaux publics

Réunion pour suivre la mise en œuvre de la stratégie nationale

Une réunion de travail s'est tenue, samedi, au siège du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, pour suivre la mise en œuvre de la stratégie nationale de transformation numérique dans le secteur, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion, tenue en application des directives du ministre du secteur, Abdelkader Djellaoui, a été présidée par le Secrétaire général du ministère, Ali Boulerbah, en présence des cadres centraux du ministère, des directeurs des travaux publics des wilayas, des représentants des organismes et établissements sous tutelle,

par visioconférence, ainsi que d'un expert spécialisé dans le domaine du numérique. Lors de cette rencontre, un exposé global sur l'état de la numérisation dans le secteur a été présenté, mettant en avant le programme en cours de réalisation, les perspectives d'avenir, ainsi que les solutions pratiques permettant d'accompagner et de mener à bien ce processus, précise le communiqué. À cette occasion, les directeurs des travaux publics des wilayas ont présenté des interventions portant sur le niveau d'avancement du processus de numérisation au niveau local, évoquant les différentes préoccupations sou-

levées dans ce cadre. Dans ce contexte, le Secrétaire général du ministère a souligné «la nécessité de mettre à jour les données du secteur et d'exploiter la plateforme numérique pour un suivi précis et en temps réel des différents projets», insistant sur «l'importance de la généralisation de la numérisation et de la mise à contribution de toutes les structures concernées, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin d'assurer une transformation numérique globale et durable dans le secteur avant la fin de l'année en cours», conclut la même source.

Amélioration du système éducatif

Sadaoui annonce une restructuration du corps des inspecteurs

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, a annoncé, samedi à Constantine, qu'une restructuration du corps des inspecteurs était actuellement en cours dans le cadre des efforts de développement des mécanismes d'évaluation et d'amélioration du système éducatif. Le ministre a précisé, lors d'une allocution prononcée en ouverture d'une conférence nationale des inspecteurs de l'éducation regroupant, à la grande salle Ahmed-Bey (Zenith), quelque 800 inspecteurs venus de différentes wilayas du pays, en présentiel et par visioconférence, que cette opération "s'inscrit dans le cadre du développement du système éducatif, de l'amélioration des mécanismes d'évaluation et du renouvellement des rôles des acteurs du secteur de l'éducation en tête desquels les inspecteurs".

Sadaoui a ajouté que pour réussir l'opération, "toutes les ressources nécessaires sont mobilisées pour consolider le travail des inspecteurs et leur permettre d'accomplir leurs missions de manière optimale". Il a également considéré que les inspecteurs constituent "la pierre angulaire du secteur" en raison de leur rôle central dans l'accompagnement des réformes et la garantie de leur mise en œuvre au sein des établis-



sements éducatifs. L'organisation de cette conférence "reflète l'importance de l'investissement dans le capital humain", selon M. Sadaoui qui a souligné que la profession d'inspecteur repose sur "l'accompagnement, le soutien, le développement et l'évaluation constructive, au service de l'amélioration de la performance professionnelle des personnels éducatifs et administratifs du secteur de l'éducation". Cette conférence, qui a réuni des inspecteurs de différents grades et disciplines, vise à valoriser le rôle des inspecteurs dans l'accompagnement des transformations

en cours dans le secteur de l'éducation, à renforcer les mécanismes d'évaluation en tant que levier des réformes, et à élaborer des approches de terrain plus efficaces pour accompagner les établissements d'enseignement, selon les organisateurs. Au cours de sa visite de travail dans la wilaya de Constantine, le ministre de l'Education nationale posera la première pierre de projets de réalisation de nouveaux établissements scolaires, de même qu'il inspectera et inaugurera plusieurs autres structures relevant de son secteur.

Secteur de l'éducation nationale

Lancement imminent d'une plateforme numérique dédiée à l'inspection

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, a fait part, samedi à Constantine, du lancement imminent, par son département ministériel, d'une plateforme numérique dédiée à l'inspection. Après avoir inspecté plusieurs projets de son secteur, le ministre a précisé, dans une déclaration à la presse, que cette étape "s'inscrit dans une démarche de modernisation du secteur et de renforcement des mécanismes de suivi et d'évaluation", ajoutant que cette plateforme numérique "permettra d'établir une communication immédiate et en temps réel entre l'inspection générale et les inspecteurs de terrain, et entre ces derniers et les enseignants et fonctionnaires relevant de leur compétence, tout en garantissant un suivi continu du travail d'inspection au niveau des circonscriptions".

Il a ajouté que cette plateforme, qui constitue un des résultats pratiques du séminaire national des inspecteurs inauguré dans la matinée à Constantine, permettra également au ministère de "prendre connaissance directement de la réalité de l'inspection à travers les différentes wilayas du pays, en particulier celles éloignées". Le ministre de l'Education nationale a annoncé, dans le même contexte, la clôture des inscriptions aux examens du brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat, précisant que le nombre

de candidats au baccalauréat a atteint quelque 872.000, avec un nombre "presque équivalent" pour le BEM. Il a souligné, à ce propos, que le secteur poursuit la préparation de ces deux examens dans des conditions d'organisation "maîtrisées". Sadaoui a également indiqué que le concours de recrutement annoncé, dans le secteur de l'éducation, est ouvert à tous les candidats sans exception, y compris les enseignants contractuels et les titulaires, rappelant que les postes ouverts dans le cadre de contrats étaient temporaires, comme annoncé précédemment, et rappelé le "principe d'égalité des chances entre tous les candidats". Le ministre a terminé sa dé-

claration en soulignant que le Parlement de l'enfant qui sera installé lundi, est une initiative visant à "ancrer les valeurs de citoyenneté et de participation dans les rangs des écoliers". Au cours de sa visite dans la wilaya de Constantine, le ministre de l'Education nationale a supervisé le lancement des travaux d'une conférence nationale des inspecteurs, inspecté plusieurs projets de réalisation d'établissements scolaires, posé la première pierre de nouveaux projets et lancé des opérations d'équipement d'établissements scolaires dans le cadre du renforcement des infrastructures éducatives et de l'amélioration des conditions de scolarité.

Accidents de la route 17 morts et 438 blessés en 48 heures

Dix-sept personnes ont trouvé la mort et 438 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas, a indiqué samedi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes avec 3 morts et 25 blessés, précise la même source. Les équipes de la Protection civile ont également prodigué des soins de première urgence à 33 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffage et des chauffe-eaux à travers plusieurs wilayas du pays, relève le communiqué, déplorant le décès de 4 personnes intoxiquées par ce gaz dans les wilayas de Ghardaïa, Guelma et Tiaret.

Vaccination contre la poliomyélite Lancement de la deuxième phase de la campagne nationale

La deuxième phase des journées nationales de vaccination contre la poliomyélite a été lancée de dimanche, comme l'avait annoncé la ville le ministère de la Santé dans un communiqué. Cette campagne, qui se poursuivra jusqu'à samedi prochain, s'inscrit dans le cadre de "la stratégie nationale de prévention sanitaire, visant à protéger la santé des enfants et à les immuniser contre la poliomyélite, conformément aux engagements de l'Algérie en matière de santé publique et aux programmes de vaccination agréés", précise la même source. Le ministère a annoncé la mobilisation de "plus de 7.000 centres de vaccination à travers l'ensemble du territoire national, renforcés par des équipes médicales mobiles qui tâcheront à se déplacer dans les zones reculées et isolées, afin d'assurer la vaccination de tous les enfants concernés, âgés entre deux (02) mois et cinq (05) ans, qu'ils aient été vaccinés lors de la première phase ou non (ayant atteint l'âge de deux mois révolus au début de cette deuxième phase)". Le ministère a également fait état de "la poursuite de la mobilisation totale des différentes équipes médicales et paramédicales, ainsi que la coordination avec les divers acteurs locaux, en vue d'assurer la réussite de cette campagne nationale à caractère stratégique et de garantir son déroulement dans les meilleures conditions organisationnelles et sanitaires". Le ministère a réitéré son appel à l'ensemble des parents à emmener leurs enfants aux établissements de santé dédiés à la vaccination, "afin de préserver leur santé, de renforcer l'immunité collective et de protéger la société contre cette maladie".

En provenance du Maroc

Près de 2,5 quintaux de kif traité saisis

Dans le cadre de la lutte continue contre la criminalité organisée sous toutes ses formes, les services opérationnels spécialisés de la Sûreté nationale ont mené, au cours de la semaine écoulée, 2 opérations successives ayant permis le démantèlement de 2 réseaux criminels activant dans le trafic illicite de drogues sur l'axe des wilayas de l'Ouest du pays, indique un communiqué de la cellule de communication de la direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Ces interventions ont abouti à la saisie de 246 kilogrammes de kif traité, en provenance du Maroc. Menées conjointement par le service territoriale de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants de Tlemcen et la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sûreté de wilaya de Naâma, les 2 opérations se sont soldées par la saisie de 170 kg de kif traité à Tlemcen et 76 kg à Naâma, l'arrestation de 10 individus, membres des 2 réseaux criminels, la récupération d'une somme de 790 millions de centimes en monnaie algérienne, issue des activités illicites, la saisie de 10 véhicules utilisés dans le transport et la distribution de ces substances toxiques.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE & POPULAIRE
LA WILAYA DE MASCARA
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 12/2025

La Direction de l'Urbanisme, DE L'ARCHITECTURE et de la Construction de la Wilaya de Mascara lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à la réalisation :

Projet: réalisation des travaux de l'aménagement de l'entrée de la ville de Mascara vers Alger.

Tout opérateur économique, pouvant être une ou plusieurs personne(s) physique(s) et/ou morale(s) publique(s) et/ou privée(s) s'engagent individuellement ou solidairement dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises, titulaires d'une Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie Cinq (05) et plus, travaux de Bâtiment activité Principale ou Travaux Public activité principale en cours de validité.

✓ avoir réalisé des travaux d'aménagements (aménagement extérieur ou espace vert ou mobiliers urbains) ou amélioration urbaine justifié par une attestation de bonne exécution délivrés par le maître d'ouvrage public et ayant un chiffre d'affaires moyen de 120.000.000,00 Da du trois dernières années (2022-2023-2024).

Ayant le droit de participer à cet avis.

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Mascara.

Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
- Une déclaration de probité remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
- Une copie du statut du soumissionnaire dans le cas où celui-ci est une société commerciale ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants ;
- protocole d'accord ou convention dans le cas de groupement tel que définie à l'article 40.6 du CCAG ;
- a/Capacités professionnelles : Certificat de qualification et de classification
- b/Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années (voir l'article 02 du cahier des charges)
- c/Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles

N.B : Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de Ces documents sont notamment constitués par ce qui suit :

- Une copie de l'extrait du registre de commerce ;
- L'extrait de casier judiciaire si celui-ci comporte la mention « néant » ;
- L'extrait de rôle du soumissionnaire, en règle, daté de moins de trois (03) mois, délivré par les services des impôts compétents ;
- Une copie de la carte ou du document portant le numéro d'identification fiscale ;
- Les attestations de mise à jour vis-à-vis des organismes de sécurité sociale ;
- Une copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux relatifs à l'année 2024 délivrée par les services du Centre National du Registre de Commerce, pour les soumissionnaires ayant le statut de société commerciale.

L'offre technique contient :

Une déclaration à souscrire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges, remplie et signée par le soumissionnaire ;
tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif dument rempli en sa totalité, daté signé et cachetée sous peine de projet et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret
Le présent cahier des charges, revêtu en sa dernière page, du cachet et de la signature du soumissionnaire, précédés de la mention manuscrite « Lu et accepte », avec toutes les pages paraphées par ses soins.

L'Offre financière contient :

- Une lettre de soumission remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, établie selon le modèle figurant en annexe du présent cahier des charges ;
- Planning des travaux ;
- Le bordereau des prix unitaires hors taxes, daté et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire, établi selon le modèle figurant en annexe du présent cahier des charges ;
- Le détail quantitatif et estimatif hors taxes et en toutes taxes comprises, daté et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire, établi selon le modèle figurant en annexe du présent cahier des charges.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres N°... »

Projet: réalisation des travaux de l'aménagement de l'entrée de la ville de Mascara vers Alger.

Les offres seront déposées au bureau d'ordre général auprès de la direction de l'Urbanisme, DE L'ARCHITECTURE et de la Construction de la wilaya de Mascara
* 13 Rue Sid Ahmed Ben Ali -Mascara (29 000).*

NB : les offres adressées par voie postale ne seront pas acceptées.

La durée de préparation des offres est fixée quinze (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.

La date de dépôt des offres est fixée le 15^{ème} jour de la première parution de l'avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, de 08h à 14h00.

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La période de validité des offres est fixée par la durée de préparation des offres augmentées de 90 jours. Le délai ci-dessus est prorogé systématiquement d'un mois supplémentaire pour l'attributaire provisoire du marché

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour à 14h00 au siège de la D.U.A.C de Mascara.

LA DIRECTRICE

République Algérienne Démocratique Et Populaire
Wilaya De Mascara
Daïra De Zahana
Commune De Zahana
Nif De La Commune De Zahana 4200200002901201029

02^{ème} MISE EN DE MEURE

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16-09-2015 portant réglementations des marchés publics et des délégations de service public.

-Vu l'Avis D'appel D'offre Ouvert Avec Exigence De Capacité Minima REALISATION DE SIX(06) CLASSES D'ENSEIGNEMENT A ZAGHLOUL – ZAHANA, Parue dans les quotidiens nationaux : MAOUID et Le Quotidien D'oran en date du 13-05-2025.

-Vu l'Avis D'attribution Provisoire Parue dans les quotidiens nationaux : MAOUID et Le Quotidien D'oran en date du 02-06-2025

-Vu les articles au marché N° 06/2025

-Vu l'ordre de service N° 29 en date de 14 juillet 2025 concernant le projet

- L'Entreprise HADJ MOHAMED KHEIR EDDINE domicile a SIDI BELABBESS

EST MISE EN DE MEURE DE :

Retard Dans Le Rythme Des Travaux, Ce Qui Peut Entrainer Que Le Processus Ne Soit Pas Terminé Dans Les Délais Impartis. Les Travaux Doit Etre Renforcé Immédiatement.

Si non les mesures correctives seront infligées son encontre.

Le Président De L'apc Par Intérim

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531016615 22.12.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Numéro fiscale : 098513509059311

WILAYA DE TLEMCEM - DAIRA DE CHETOUANE - COMMUNE DE CHETOUANE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics, le président de l'Assemblée Populaire Communale de Chetouane informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence des capacité minimale paru dans les journaux nationaux le 2025/11/17. concernant la réalisation des projets suivant les lots indiqués ci-dessous qu'a l'issue de la réunion d'évaluation des offres le 2025/11/30. elle propose d'attribuer à titre provisoire l'opération comme suite :

Projet du marché	Soumissionnaires	Montant DA	NIF	Délai d'exécution	Observation
Lot 01 : REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A TRAVERS HAI AIN EL HOUTZ	MEZOURI DJAMEL	2.380.000.00 DA après correction	176133800629155	02 mois	MOIS DISANT
Lot 02 : REHABILITATION DU RESEAU D'AEP A HAI EL EL HEMRI ENCIEN	BENMOKRANE HICHAM	2.654.314.80 DA	179462500172141	02 MOIS	MOIS DISANT
Lot 03 : REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A HAI AIN EL DEFLA	KHELADI HOUCINE	2.449.567.40 DA	180132600545187 01300	02 MOIS	MOIS DISANT

Toute candidats qui souhaitent prendre connaissance de leurs motifs à se rapprocher de mes services (bureau des marchés) au plus tard trois jours (03 jours) à compter de la première parution de ce publicité aussi Toute personne contestant ce choix peut introduire son recours auprès du comité communal des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis à la presse national conformément à l'article 56 de la loi 12/23 du 05/08/2023 et l'article 82 de décret présidentiel N°15-247 Du 16/09/2015

LE PRESIDENT

Quand l’illégalité devient un encouragement

Le siège de la mairie d’Oran, symbole d’un tournant urbain

Par Youcef Chaibi

La question des constructions illicites à Oran ne peut être abordée sans honnêteté historique. Ce phénomène existait bien avant certaines dérives institutionnelles. Des constructions anarchiques, souvent isolées, étaient déjà visibles et relevaient alors de pratiques que l’administration était censée encadrer ou sanctionner. Mais un tournant décisif a été franchi lorsque l’illégalité a émané du sommet même de l’institution communale. En érigeant des bureaux sur la terrasse du siège de la mairie d’Oran, d’anciens responsables municipaux ont posé un acte lourd de sens. Il ne s’agissait ni d’un manque d’autorisation ni d’une erreur administrative : ces responsables détenaient eux-mêmes le pouvoir de délivrer les permis de construire et se les accordaient sans contrôle, sans transparence et sans respect des règles d’urbanisme. Ce geste a constitué un encouragement implicite pour le reste de la société. Le siège de la mairie d’Oran, édifice historique et chef-d’œuvre architectural, symbole de l’autorité publique et de l’histoire administrative de la

ville, a ainsi été défiguré par des ajouts anarchiques. Cette atteinte n’est pas seulement esthétique ; elle est profondément institutionnelle. En portant atteinte à un bâtiment emblématique, l’administration a envoyé un message négatif à la population: la loi peut être contournée lorsqu’on détient le pouvoir. Ce geste a été perçu comme un véritable feu vert. Si la mairie elle-même se permet de s’affranchir des règles qu’elle est censée faire respecter, comment reprocher ensuite au citoyen de suivre le même chemin? L’illégalité, jusqu’à marginale, s’est trouvée banalisée, voire légitimée.

L’exemple venu d’en haut a accéléré la généralisation des constructions anarchiques à travers la ville. Au fil des années, cette perte d’exemplarité a favorisé l’occupation des trottoirs, les extensions illégales, l’accaparement des espaces publics et la défiguration de quartiers entiers. Oran, autrefois reconnue pour la cohérence de son urbanisme et la richesse de son patrimoine architectural, s’est progressivement retrouvée confrontée à un désordre urbain devenu presque normalisé. Il convient toutefois de souligner qu’une étape importan-

te a été franchie avec la restauration du siège de la mairie d’Oran. Cette réhabilitation a permis de réparer une partie des atteintes portées à ce bâtiment historique et de lui rendre sa valeur architecturale et symbolique. Mais cette restauration ne doit pas rester un simple acte technique. Au regard de son importance historique et mémorielle, le siège de la mairie restauré devrait être consacré comme musée de la ville d’Oran. Un espace ouvert aux citoyens, dédié à l’histoire de la ville, de ces chouhadas, ulémas, ses historiens, ses sportifs, ses artistes...à l’évolution de son urbanisme et à la mémoire collective oranaise. Transformer ce lieu en musée serait un acte fort, marquant une rupture claire avec les erreurs du passé et réaffirmant le respect du patrimoine. La lutte contre les constructions illicites ne peut être crédible que si elle commence par l’exemplarité institutionnelle. Oran ne pourra retrouver son équilibre urbain et sa dignité patrimoniale que lorsque la loi sera appliquée à tous, sans exception, et que ses bâtiments symboliques seront mis au service de la culture, de la mémoire et du bien commun.

Anticancéreux

Une Unité de reconstitution des cytotoxiques prochainement mise en service à l’EHU d’Oran



L’Etablissement hospitalier universitaire (EHU) « 1er Novembre 1954 » d’Oran sera prochainement doté d’une Unité de reconstitution centralisée des cytotoxiques (URCC), pour la préparation des médicaments du cancer, a-t-on appris samedi auprès de son directeur général, Rabah Bar. L’URCC est une structure hospitalière spécialisée dans la préparation sécurisée, contrôlée et personnalisée des médicaments anticancéreux, notamment les chimiothérapies et autres traitements injectables, a indiqué M. Bar dans une déclaration à la presse en marge de l’ouverture du premier Colloque international médico- chirurgical de l’EHU d’Oran. Cette nouvelle unité sera mise en service au début de l’année 2026, a-t-il fait savoir ajoutant que ces unités sont devenues indispensables dans les établissements de santé modernes en raison

du coût important et de la complexité de manipulation des médicaments anticancéreux. Cette unité vise surtout à l’utilisation rationnelle des médicaments à très forte valeur, dont le coût d’une seule ampoule peut atteindre 2 millions de dinars, grâce à la préparation de doses précises et adaptées à chaque patient, selon le même responsable qui a indiqué que cette démarche devrait permettre de réaliser des économies dépassant 50% du budget consacré à ces médicaments. S’agissant de l’organisation de ce Colloque international dont les travaux se tiennent durant deux jours, M. Bar a expliqué qu’il vise à mettre en exergue les dernières avancées médicales et chirurgicales adoptées par l’EHU d’Oran au cours des dernières années, à mettre en lumière les progrès réalisés dans les domaines de la chirurgie avancée, du diagnostic de précision et des traitements moder-

nes, ainsi que l’expertise des équipes médicales dans la prise en charge des cas complexes et l’amélioration des parcours de soins. « L’EHU d’Oran continue d’améliorer ses performances en adoptant des approches organisationnelles et thérapeutiques modernes visant à renforcer la qualité des soins et à consacrer le principe d’une prise en charge globale du patient », a-t-il mis en exergue. Il s’agit du premier établissement médical au niveau national à avoir adopté le système des pôles de santé, comptant actuellement huit pôles médicaux, dans le but d’unifier les ressources humaines et matérielles et de renforcer la coordination entre les différentes spécialités médicales et paramédicales. «La dernière évaluation périodique a d’ailleurs confirmé l’efficacité de ce système, avec 90% des pôles ayant atteint les objectifs fixés», a-t-il encore noté.

Protection civile

Plus de 25 campagnes de sensibilisation aux risques liés au gaz depuis fin octobre

Les services de la Protection civile d’Oran ont organisé depuis fin octobre plus de 25 campagnes de sensibilisation dans le cadre de la campagne nationale de prévention des dangers liés au gaz pendant la saison hivernale, sous le slogan « Un hiver sans accidents pour un confort en toute sécurité », a-t-on appris auprès de ces services. Ces campagnes de sensibilisation ont visé les élèves d’établissements scolaires, les étudiants, les stagiaires des centres de formation professionnelle en plus des mosquées, afin de sensibiliser le plus grand nombre de citoyens aux différents dangers de gaz à cette période de l’année, notamment le risque d’asphyxie par le gaz, a indiqué à l’APS le chargé de communication de la Protection civile d’Oran, le commandant Bellala Abdelkader. Il s’agit d’un programme diversifié visant à établir une culture préventive parmi les différentes franges de la société concernant ces dangers, en particulier ceux liés aux asphyxies, tout en renforçant la capacité des citoyens en matière de sécurité et de protection pour réduire les risques de dommages, a-t-il fait savoir. Des journées portes ouvertes et des caravanes de sensibilisation sont également organisées au niveau des différents pôles urbains pour sensibiliser les citoyens sur l’importance de contrôler leurs appareils de chauffage ainsi que les réseaux de gaz. Les services de la protection civile d’Oran ont enregistré depuis le début de l’année en cours, 13 interventions pour des accidents liés au risque de gaz (fuites de gaz d’un chauffe-eau, chauffage ou explosion de bouteille de gaz), au cours desquelles plus de 30 personnes ont été secourues, selon le même responsable.

Cité 620 logements (Bir El Djir)

Eradication d’un marché informel et démolition de 04 kiosques



Dans le cadre de la lutte contre le commerce informel, et en application des instructions du wali Ibrahim Ouchene, la cellule de l’environnement relevant du cabinet du wali, en coordination avec la commune de Bir El Djir et les services de la Sûreté Nationale, a procédé à l’éradication d’un marché informel sur la voie publique au niveau de la cité 620 logements. Cette opération a abouti à l’enlèvement de 29 tables de vente informelles, la démolition de 04 kiosques illicites et la suppression d’une extension anarchique d’un local commercial. Cette intervention s’inscrit dans le cadre de la libération des trottoirs et des rues de l’occupation illégale par les vendeurs ambulants. Elle vise à restaurer l’ordre et la propreté des espaces publics, tout en garantissant la fluidité de la circulation des citoyens et la sécurité des piétons.

Protection civile de Tissemsilt
**Un exercice simulant
de fortes précipitations
et une crue de l'oued**

Les services de la protection civile de la wilaya de Tissemsilt ont réalisé, jeudi, des manoeuvres simulant de fortes précipitations ayant provoqué des inondations, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de ce corps d'intervention. Cet exercice, mené au niveau de l'oued Takria, dans la commune de Khemisti, a consisté à simuler une situation où un bus de transport de voyageurs s'est retrouvé encerclé par les eaux sur la route nationale RN 14, à la suite de la montée du niveau des eaux, a expliqué le chargé de l'information, le lieutenant Sid-Ali Benomar. Cette situation a nécessité une intervention rapide de la protection civile pour sécuriser les lieux, porter secours aux personnes bloquées et leur prodiguer les premiers soins, tout en prenant les mesures nécessaires pour garantir leur sécurité et assurer la prise en charge d'éventuelles victimes, parallèlement à l'organisation de la circulation routière. Cet exercice s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'état de préparation des éléments de la protection civile et l'amélioration du niveau de coordination entre les différents intervenants, a précisé le même responsable. Il a ajouté que ces manoeuvres périodiques font partie du programme de prévention et de préparation face aux risques d'inondations et aux catastrophes naturelles, notamment durant la période hivernale, afin d'assurer la rapidité et l'efficacité des interventions pour sauver des vies et protéger les biens. La même source a également indiqué que les services de la protection civile intensifient, durant la saison hivernale, leurs campagnes de sensibilisation, en coordination avec plusieurs organismes tels que Sonelgaz, portant sur les dangers du monoxyde de carbone. Ces actions comprennent la diffusion de conseils et de consignes de prévention, ainsi que la réalisation d'exercices de simulation de cas d'asphyxie et des méthodes d'évacuation et de secours dans ce type de situations.

Ouled Fares (Chlef)
**Les habitants de Guetaibia
dénoncent le manque
d'infrastructures**

Les habitants de la localité sud de Guetaibia, dans la commune d'Ouled Fares, expriment leur inquiétude et leur mécontentement face au manque d'infrastructures de base notamment en matière d'assainissement et de gaz naturel. Selon eux, plus de 200 habitations, situées dans les secteurs de Guelouch, Heyrech et Djilali Ayad, restent non desservies en réseaux d'eau et de gaz, malgré le fait que la zone bénéficie d'autres équipements et infrastructures publiques tels que l'école primaire de Joubba Oum Ahmed. Les habitants signalent également des lacunes dans le projet d'éclairage public qui s'arrête aux nouveaux poteaux installés près de l'école primaire, laissant certaines parties du quartier dans une obscurité totale, ce qui, selon eux, favorise les actes de vol et les agressions la nuit. Les citoyens demandent une intervention rapide des autorités locales pour étendre les réseaux de gaz et d'assainissement ainsi que pour achever le projet d'éclairage public afin de garantir la sécurité et les conditions de vie des habitants.

N. Ouadah

Relizane

Une bande de malfaiteurs, spécialisée dans le vol de motos, démantelée

Dans le cadre des efforts soutenus visant à lutter contre la criminalité sous toutes ses formes en milieu urbain notamment les vols, les éléments de la Sûreté urbaine n°7 de la Sûreté de wilaya de Relizane ont procédé, dans deux affaires distinctes, au démantèlement d'une association de malfaiteurs, composée de deux individus, spécialisée dans le vol de motos. L'opération fait suite à des plaintes déposées par deux citoyens, faisant état du vol de deux motos par des

individus inconnus. Les services de sécurité ont aussitôt ouvert des enquêtes dans les deux affaires, en intensifiant les recherches et les investigations de terrain, lesquelles ont permis d'identifier l'un des suspects. Après présentation de sa photographie aux victimes, celles-ci l'ont reconnu immédiatement. En coordination avec le Parquet compétent, trois domiciles occupés par le mis en cause ont été perquisitionnés. Cette opération a conduit à l'interpellation de son complice et à la

Locaux du président à Mostaganem

L'opacité de la gestion au cœur de la colère

Par L.Abdelmadjid

Dans le cadre de la politique d'amélioration de la qualité des services publics, sa modernisation, sa démocratisation et surtout sa transparence, les pouvoirs centraux se sont, depuis longtemps, efforcés à faire du besoin public une priorité. A Mostaganem et plus précisément au niveau des services de la daïra, cette vision du nouveau mode de gestion est une pure illusion qui souvent occasionne des désagréments et des injustices au sein de la société. Le cas de la gestion des locaux du Président à Mostaganem est manifestement très significatif. Ces dernières semaines, au niveau de la toile, des internautes se sont insurgés contre des décisions arbitraires sinon abusives d'annulation émanant de l'administration annulant des contrats d'artisans en exercice de leurs professions. Cette situation qui révélera, certainement, de sombres dessous, a intéressé notre correspondant lequel s'est rendu sur les lieux pour s'enquérir de cette énigmatique situation. Suite à une enquête, il semblerait qu'aucune règle administrativement réglementaire n'a été appliquée pour mettre dehors des professionnels en possession de contrats. Selon les déclarations de celles et ceux qui ont été les victimes de cette injustice, certains diront que sans aucune notification écrite, ni mise en demeure, ni aver-

tissement quelconque, la commission est passée pour statuer sur l'annulation des contrats et la fermeture des locaux juste parce que le bénéficiaire du local était, momentanément, absent. Une dame nous assurera que c'est une injustice car sur les contrats aucune clause ne spécifie la fermeture d'un local pour absence. Elle dira qu'on ferme pour non paiement de redevances locatives ou fiscales mais pas pour une fermeture. Dans un état colérique, une autre professionnelle avancera qu'il y a des locaux concédés à des tiers depuis plusieurs années et restés fermés à ce jour. Elle estime, également, que les critères d'octroi ont été détournés et que certains bénéficiaires n'ouvrent guère droit à ces locaux mais jamais inquiétés. Sur son compte facebook, un professionnel explique que cette commission de daïra gère, d'une manière abracadabrante, la situation des locaux de la commune. Il affirme que certains locaux ont fait l'objet de tractations obscures par du favoritisme, sans tenir compte des conditions d'octroi. Sur les mêmes commentaires, certains sont allés dire qu'il y a des locaux qui appartiennent, depuis longtemps, à des parents de fonctionnaires, d'ex-élus ou à des favorisés, sont aujourd'hui livrés à des dégradations avancées, sous-loués, inexploités mais surtout squattés pour usage d'hébergement... sauf que les membres de la commission ne s'y sont jamais inté-

ressés. En définitive, il reste à conclure que des droits sont totalement bafoués et que la commission de daïra gère d'une manière abracadabrante la situation des locaux de la commune. Pour revenir à la responsabilité de ceux qui gèrent les locaux du Président, on se rend compte du jeu de roulette qui règne dans les rangs des membres de la commission. Une commission doit d'abord veiller à préserver l'objectif initial de ces réalisations. Elle doit prendre en compte la situation du bénéficiaire avec respect strict de son contrat, de la régularité de ses redevances locatives et surtout de pérennité des recettes de la commune et non à la mise à l'arrêt d'une activité de celui qui s'est absenté de son local pour quelques instants. Alors que l'État tente de promouvoir le droit des citoyens, les membres de la commission bafouent carrément la réglementation, jetant dehors tout le matériel de qui on a fermé les locaux. Pour revenir à la responsabilité de ceux qui gèrent les locaux du Président, on se rend compte du jeu de roulette qui règne dans les rangs des membres de la commission. Une situation pareille ne doit passer en catimini, car une telle transgression de la loi reste, ces jours-ci, au cœur de la colère des citoyens qui continuent à subir des désagréments qui bloquent même ce que les pouvoirs centraux tentent de promouvoir pour contribuer à la dynamique économique du pays.

Taxis urbains à Relizane

**Les chauffeurs imposent leur logique, les citoyens
réclament une intervention urgente**

Par N. Ouadah

Le secteur du transport urbain par taxi connaît, dans plusieurs communes de la wilaya de Relizane, et plus particulièrement au chef-lieu de wilaya, un climat de mécontentement et de vive exaspération parmi les citoyens. Ces derniers dénoncent des dépassements récurrents imputés à certains chauffeurs de taxi, accusés d'imposer leurs propres règles en violation des lois et de la réglementation en vigueur. Selon les témoignages recueillis, la tarification officielle fixée à 120 dinars par la Direction des Transports n'est pas respectée par certains conducteurs, lesquels exigent 150 dinars la course, en infraction manifeste avec la grille tarifaire réglementaire, sans justification valable. Une situation qui pèse lourdement sur le pouvoir d'achat des citoyens notamment ceux aux revenus

modestes. Les usagers se plaignent également du refus de service vers les zones éloignées, notamment les quartiers de Bormadia, Bensatal, Bchemirek, ainsi que d'autres nouveaux pôles d'habitat, sous des prétextes jugés fallacieux tels que: «Ce n'est pas ma direction», «le véhicule est en panne» ou encore «je ne suis pas en service» et ce, malgré la présence des taxis au niveau des stations officielles. Les mêmes préoccupations sont relevées concernant les déplacements vers Oued Rhiou et certaines localités périphériques où des chauffeurs refusent d'assurer la course en invoquant la longueur du trajet ou son manque de rentabilité. Cette situation contraint de nombreux citoyens, notamment en soirée et durant la nuit, à recourir aux véhicules clandestins, lesquels profitent de l'absence d'alternatives pour imposer des tarifs excessifs, aggravant davantage

la situation. Parmi les autres points soulevés figure également le refus d'utiliser le compteur par certains chauffeurs de taxis, sous prétexte que la ville de Relizane serait de petite taille et ne se prêterait pas, selon eux, à l'application de ce système, en contradiction flagrante avec les textes régissant l'activité du transport urbain. Face à cette situation, les citoyens appellent à une intervention urgente des autorités locales et des services compétents, afin d'imposer le respect de la tarification légale, de renforcer les contrôles sur le terrain et de mettre en place des lignes fixes de taxis desservant les quartiers éloignés et les nouvelles zones à forte densité démographique, notamment Bermadia, Bensatal, Bchemirek, Bendaoud et Oued Rhiou, garantissant ainsi un service public de transport équitable et régulier. Par ailleurs, des spécialistes du secteur des transports ont appelé, de leur côté, les citoyens victimes de telles pratiques à déposer des plaintes auprès de la Direction des Transports de la wilaya pour leur prise en charge et leur examen. Ils ont souligné que si les infractions sont avérées, les propriétaires des véhicules concernés s'exposent à des sanctions administratives et légales, pouvant aller jusqu'à la suspension, voire le retrait de l'autorisation d'exercer, précisant que le dépôt de plaintes demeure un moyen essentiel pour identifier les contrevenants et engager les procédures nécessaires à leur rencontre.

N. Ouadah

Batna

De nombreux projets d'amélioration urbaine en cours de réalisation

De nombreuses actions d'amélioration urbaine sont actuellement en cours de réalisation dans plusieurs quartiers de la commune de Batna, moyennant un financement de plus de 276,4 millions de dinars, a indiqué, jeudi, le secrétaire général de l'Assemblée populaire communale (APC), Mohamed Kadri. Le même responsable a précisé, lors d'un exposé au wali, Riadh Benahmed, qui effectuait une visite d'inspection de ces projets, que ces derniers s'inscrivent dans le cadre des programmes prévus sur le budget communal au titre de l'exercice 2024 pour un montant de plus de 195 millions de dinars auxquels s'ajoutent des opérations inscrites au programme de développement socioéconomique des communes pour l'année 2025 pour un montant de l'ordre de 81,3 millions de dinars. Ces projets, confiés à des entreprises spécialisées et accusant des taux d'avancement variant d'un chantier à l'autre, ont trait à la réhabilitation des routes dans différentes cités de la ville, à l'entretien des réseaux d'assainissement et à la réfection du réseau d'éclairage public, notamment



à l'entrée est de la commune. Le wali a insisté, à cette occasion, sur la nécessité d'étendre ces travaux pour inclure, ultérieurement, d'autres quartiers, en particulier ceux où le raccordement aux différents réseaux (assainissement, gaz naturel) est achevé. M. Benahmed a inspecté, au cours de sa tournée, plusieurs cités de la ville où des travaux d'amélioration urbaine sont également en cours, en

particulier les quartiers Riyad et El Manchar. Notons qu'au cours de sa visite, le chef de l'exécutif local, qui s'est enquis des préoccupations des citoyens, relatives, en particulier, au renforcement de l'éclairage public et aux travaux d'aménagement, a instruit les responsables concernés à l'effet d'y répondre en fonction des priorités et des ressources disponibles.

Blida

De nombreux projets de développement au profit de Ain Romana

La commune montagneuse d'Ain Romana, à l'ouest de Blida, a bénéficié d'importants projets de développement dans divers secteurs, en vue d'améliorer le cadre de vie des citoyens. Cette commune, qui a connu ces dernières années une extension urbaine notable, a bénéficié de nombreux projets, dont une majeure partie a été achevée, contribuant ainsi à l'amélioration des services proposés aux citoyens et de leur cadre de vie, a indiqué à l'APS, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Hamid Si Ammar. Il a cité, parmi les secteurs bénéficiaires, celui de la santé qui a enregistré la réfection de l'ensemble des six salles de soins réparties sur les grands ensembles d'habitations, notamment Bordj Emir Abdelkader, N'haoua et Rihane, ainsi que le chef-lieu de la commune. A cela, s'ajoute le lancement, au début de l'année prochaine, des travaux d'extension de la salle de soins de Bordj Emir Abdelkader, la cité la plus peuplée de la commune, en vue de renforcer les structures locales de la santé. Concernant le secteur de l'énergie, la commune a réalisé, ces dernières années, un saut qualitatif en matière de raccordement au réseau de gaz naturel, selon le même responsable qui a fait état du raccordement de 1.300 foyers à N'haoua et de 75 autres à la cité Ahmed Mahmouda. S'agissant de l'électricité, il a indiqué qu'une majorité des ensembles d'habitations de la commune bénéficie de cette énergie, dans l'attente du lancement de nouvelles opérations dès la finalisation des procédures administratives. Par ailleurs, une grande partie de projets d'amé-



nagement urbain a été concrétisée, englobant notamment l'assainissement, l'éclairage public et l'aménagement des routes. Le même responsable a relevé, à ce titre, les efforts consentis pour garantir la sécurité des usagers des axes routiers

traversant la commune, dont 75% ont bénéficié d'opérations d'aménagement et de bitumage, d'autant plus que la localité, fortement appréciée pour ses beaux paysages naturels, attire de plus en plus les amateurs de randonnées.

El-Meniaa

Nouveaux équipements pour renforcer les prestations médicales

Le secteur de la santé de la wilaya d'El-Meniaa vient d'être renforcé de nouveaux équipements médicaux susceptibles de consolider les prestations médicales, a-t-on appris samedi de la direction locale de la santé et de population (DSP). Remis par les autorités locales, ces équipements ont porté sur la dotation de l'établissement public hospitalier EPH-Colonel Mohamed Chaabani de 22 appareils médicaux, consistant en deux (2) tables de chirurgie générale, deux respirateurs d'anesthésie, autant d'autres d'anesthésie artificielle, d'un appareil d'échographie, un incubateur néonatal, un appareil pour laboratoire de traitement bactériologique, ainsi que dix (10) réfrigérateurs mortuaires, a détaillé le DSP par intérim, Hamza Fathi. S'agissant de l'équipement de l'établissement public de santé de proximité, ce dernier vient de bénéficier de sept (7) appareils médicaux, dont un appareil d'imagerie numérique, un appareil de panoramique dentaire, deux appareils d'analyses chimiques de laboratoire.

Ville nouvelle d'El-Meniaa

Un projet traçant les contours d'une ville modèle dans le Sud du pays

Le projet de la ville nouvelle d'El-Meniaa traduit une vision de développement axée sur une planification urbaine moderne et équilibrée, stratégique, tenant compte des spécificités et des exigences d'une région saharienne, en vue d'en faire une ville répondant aux mutations socioéconomiques que connaît El-Meniaa, en particulier, et le Sud du pays en général. Le directeur technique de l'établissement public de la ville nouvelle ville d'El-Meniaa (EPVN-M), Fateh Chamil, a indiqué à l'APS que l'établissement a opté, outre le plan d'aménagement initial, pour un schéma d'étude complémentaire, tendant à définir, de manière consistante, les différents contours de concrétisation de la nouvelle ville, soutenant que la prochaine étape donnera lieu au lancement de la réalisation effective des diverses infrastructures publiques et des réseaux, en vue de préparer, dans les meilleures conditions, les terrains d'assiettes des projets sectoriels et des immeubles. S'agissant de son aspect technique innovant, le chef de département des études à l'EPVN-M, Khalifa Naïmi, a fait part d'une étude spéciale de réalisation d'une Smart-City (ville intelligente), fondée sur le système d'information géographique (SIG) et la gestion intelligente. L'autre étude, a-t-il dit, repose sur l'examen des aspects de fixation du talus adjacent à la nouvelle ville, reflétant, ainsi, une approche moderne de gestion des espaces urbains, alliant sécurité, efficacité et durabilité. Concernant l'EPVN-M, il assume comme missions l'aménagement du milieu urbain et son équipement graduel en voies et réseaux divers, notamment ceux vitaux d'eau potable, d'assainissement et d'électricité, en cours de raccordement au réseau national par la Sonelgaz, en sus du suivi continu, en coordination avec les différents secteurs, pour harmoniser les projets et respecter les normes de réalisation en vigueur. S'étendant sur une superficie globale de 600 hectares, dont 350 ha de zone à urbaniser, 100 ha pour les futures extensions et 150 ha supplémentaires à boiser, dans le cadre du projet de ceintures vertes, actuellement à un taux d'avancement de 45% et prévu pour améliorer le cadre de vie du citoyen et protéger la ville des aléas naturels. Le schéma établi pour ce projet intégré de la nouvelle ville d'El-Meniaa devra comprendre des projets d'habitat englobant 10.000 logements, toutes formules de construction confondues, dont 100 unités relevant de l'entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), en plus des structures et administrations publiques. Le projet en question est doté actuellement, dans le cadre de la gestion des ressources en eau et de la protection de l'environnement, d'une station de traitement et d'épuration des eaux usées, d'un exutoire, d'un centre d'enfouissement technique, et d'autres projets en chantier, dont deux réservoirs d'eau potable. Constituant un plus qualitatif pour la wilaya d'El-Meniaa, ce projet aura un double impact, aussi bien sur la protection de l'ancienne ville et son cachet oasien, que sur le développement de la wilaya, en constituant un nouveau pôle urbain pour accueillir des citoyens de différentes wilayas au regard de sa position stratégique en tant que trait d'union entre le Nord et le Sud du pays et de sa dynamique d'investissement allant crescendo, notamment dans le secteur agricole. Au volet touristique et culturel, la future nouvelle ville constituera un espace d'investissement prometteur, à la faveur de l'existence de vastes assiettes foncières permettant d'accueillir, en coordination avec l'organisme de gestion, des structures hôtelières à même de conforter la position d'El-Meniaa en tant que destination touristique aux dimensions culturelle et environnementale. L'esquisse de la nouvelle ville dégage également des terrains devant servir d'assiettes à d'autres installations, dont une annexe universitaire, un institut de formation en tourisme et restauration, d'une mosquée-pôle, d'un complexe sportif, d'un théâtre, des stades de proximité, en sus de la pose de la voie ferrée et de la construction d'une gare ferroviaire près de la nouvelle ville, dans le but de renforcer les moyens de transport et sa connexion au réseau ferroviaire national.

À louer

Local de **200 M²**, premier étage. Très bien situé à **Salamandre**, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convientrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة العدل
أمام مكتب الأستاذ مزروق مختار
مؤقت بمحكمة وادي تليلات ولاية وهران
الطريق الوطني رقم 4 مقابل محطة البنزين
بيع حقوق عقارية للقصر بالمزاد العلني
تنفيذا للأمر الصادر عن محكمة السامية مجلس قضاء
وهران رئيس قسم شؤون الأسرة رقم الترتيب
2025/00892 بتاريخ 2025/12/15، سيشرع بتاريخ
2026/01/05 على الساعة الرابعة عشر مساءا بمكتب
الأستاذ المذكور أعلاه في بيع حقوق عقارية مشاعة
والمقدرة بـ 72/21 جزء لكل واحد منهم ملك للقصر
غالب أحمد ولد بشير المولود بتاريخ 2013/05/14
ببلدية وهران ولاية وهران و غالب عبد الغني ولد بشير
المولود بتاريخ 2016/06/02 ببلدية وهران ولاية وهران
و غالب صهيبي ولد بشير المولود بتاريخ 2020/04/15
ببلدية وهران (ولاية وهران)، في قطعة أرض صالحة
للبناء، كانت ببلدية ودائرة الساتية ولاية وهران تجزئة
327 قطعة سابقا، 335 حاليا بالمكان المسمى عين
البيضاء، مساحتها مائة متر مربع (100م²) تحمل رقم
112 و مسج الأراضي رقم 139. يوجد دفتر الشروط
المذكور بمكتب الأستاذ المشار إليه أعلاه لمن أراد
الإطلاع.

للإعلان المؤقت
22.12.2025





Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05



WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836



Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net

www.lecarrefourdalgerie.dz

LE CARREFOUR D'ALGERIE
ACCIDENTS DE LA ROUTE
LE FACTEUR HUMAIN DE LOIN LA PREMIERE CAUSE
Programme de 150 Appareils de Vision Intelligents
DES POSTULANTS EXIGENT LE LANCEMENT DE LEUR RECENSEMENT
SAMEDI - DIMANCHE 28 AOÛT 2016 - 15.00h - Rabat, Maroc

LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE
UNE GRANDE OPERATION DE NETTOYAGE DOIT TOUCHER TOUTS LES SECTEURS URBAINS
24 CAS ENREGISTRES A OUARGLA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
LES BOMES ARTISANALES DETRUITES A CONSTANTINE
PAR AFFAIRES CRIMINELLES TRAITES PAR LA POLICE AU MOIS DE JUIN
364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DEPOT A ORAN
VIOLENTE COLLISION ENTRE UN MINIBUS ET UN VEHICULE DE TOURISME PRES DE SKIKDA
09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSES
LE CARREFOUR D'ALGERIE
LE MAIRE ET LE CHEF DU PERSONNEL DEVANT LE JUGE LE 31 AOÛT
UN TROU DE CAISSE DE 2.366 MILLIARDS DE CENTIMES DECOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ETAT D'ABANDON
LA GRANDE SERKHA, LA MACTAA, LE LAC YELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW CESTES PAR LES OISEAUX MIGRATEURS
DEUX CORPS SANS VIE REPACHES A DRAËN ET EL KALA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
LA RENCONTRE EST PREVUE LE 13 SEPTEMBRE AU SEIN DES CERCLES
DES FACTURES SERONT EXIGEES AUX AGRICULTEURS

LA VIE A SAÏDA
LA SELECTIONNEUR NATIONAL EN CONFERENCE DE PRESSE
RAJEVAC: «FACE AU LESOTHO, J'ALIGNERAI MON ÉQUIPE-TYPE»
UN TROU DE CAISSE DE 2.366 MILLIARDS DE CENTIMES DECOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2.366 MILLIARDS DE CENTIMES DECOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE
40 MILLIONS D'EUROS POUR BRAHIMI ET 35 MILLIONS POUR SLDHANI
LE CARREFOUR D'ALGERIE
UNE FILLETTE RETROUVÉE A DJELFA
CONGRÈS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS
LA RENTRÉE SOCIALE ANNONCÉE LOURDE À ORAN
Avec son lot de problèmes, la rentrée sociale est attendue avec une certaine appréhension. Les syndicats, les associations, les entreprises, les citoyens, tous ont leur rôle à jouer. La rentrée sociale est attendue avec une certaine appréhension. Les syndicats, les associations, les entreprises, les citoyens, tous ont leur rôle à jouer.

RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN
DES FAMILLES ÉCARTÉES MONTENT AU GRÉNEAU
520 INTERPELLATIONS EN UNE SEMAINE À ORAN
LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN TROU DE CAISSE DE 2.366 MILLIARDS DE CENTIMES DECOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

IMPOTS
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III
IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RECOUVRER
550 DOSSIERS LÉS AUX IMPOSITIONS DE CHASSE TRANSMIS À LA JUSTICE EN 2015
140 MILLIONS D'EUROS DE TRANSFERT ILLICITE
UN CONCERN ARIÏ A S'ÊTRE APPRÉHENSÉ AÛS D'UN LE TRANSPORT COLLECTIF PRIVÉ COÛTE PLUS CHÈRE

A J-2 de leurs débuts en CAN face au Soudan

Les Verts affûtent leurs armes

Par Rachid B.

Confortablement installés dans leur QG cinq étoiles, les Verts peaufinent leur entrée en scène en Coupe d'Afrique des Nations, programmée ce mercredi face au Soudan. A cet effet, la sélection nationale a effectué, samedi après-midi, sa première séance d'entraînement depuis son arrivée à Rabat, la capitale marocaine. Sous l'oeil attentif du président de la FAF et ministre des sports, Walid Sadi qui a assisté à une partie, cette séance, programmée à 17h00 et d'une durée d'une heure et demie, s'est déroulée à un rythme soutenu. Le staff technique a axé le travail sur les aspects technico-tactiques, avec une implication totale de l'ensemble des joueurs convoqués, précisera un communiqué de l'institution fédérale. Dans une ambiance studieuse et positive, les coéquipiers de Samir

Chergui ont, ainsi, affiché une grande détermination, témoignant de leur volonté d'aborder cette dernière ligne droite de préparation avec sérieux et engagement, à quelques jours de leur entrée en lice dans ce tournoi continental. D'autant plus qu'au Maroc, la sélection nationale ne sera pas attendue par les bookmakers comme le candidat numéro 1 mais considéré, plutôt, comme l'une des formations à suivre avec oeil attentif. Son élimination précoce au Cameroun puis en Côte d'Ivoire la décharge de ce poids certain que porteront, plus que d'autres le Maroc d'Achraf Hakimi et l'Egypte de Mohamed Salah. Pourtant, à voir de près, les Verts possèdent assez d'atouts pour espérer réussir leur tournoi de l'autre côté de la frontière ouest et d'y écrire une belle page de leur histoire. Le fait que la majorité des éléments importants de cette EN soit arrivée en très grande forme au

Maroc en est, d'ailleurs, l'une des principales causes. A voir de nouveau Youcef Atal gambader à Doha, en Coupe Arabe, en est, à ce titre, l'un des signaux les plus porteurs d'optimisme. Outre l'ancien piston droit niçois, ses coéquipiers de l'arrière-garde affichent tout aussi une santé de fer en ce décembre pluvieux. Que ce soit sur le flanc droit avec éventuellement Samir Chergui, Mehdi Dorval ou encore Rafik Belghali ou sur le côté gauche avec Rayan Aït Nouri et Jaouen Hadjam, les flancs de l'EN n'ont probablement jamais été aussi bien garnis ces derniers mois qu'en ce moment présent. D'autant plus que l'amalgame qui compose l'EN combine génie balle au pied et riche expérience illustrée par des tauliers qui ont vécu le meilleur et le pire sous ce maillot, ce qui laissent les supporters des Verts optimistes quant aux chances des coéquipiers d'Ibrahim Maza de déjouer tous les pronostics.

La Coupe d'Afrique des Nations en chiffres

Le point sur les chiffres clés avant le coup d'envoi de la 35e édition de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2025, qui se déroulera du 21 décembre au 18 janvier prochain. 0— Aucune équipe n'effectuera ses débuts lors de cette phase finale de la CAN 2025. Les 24 nations présentes ont déjà pris part, au moins une fois, à ce grand événement du football continental, bien que le Botswana et les Comores y soient pour la deuxième fois. —Kennedy Mweene, gardien de but de la Zambie, détient le record d'être le seul portier à avoir marqué à la CAN, ayant réussi un penalty lors d'un match nul 1-1 contre le Nigeria en phase de groupes en 2013. La Zambie, qui avait remporté le titre précédent, n'a pas réussi à le garder. —L'attaquant égyptien Hassan El-Shazly détient le record du plus grand nombre de triplés marqués en Coupe d'Afrique des Nations, avec deux réalisations, l'une en 1963 et l'autre en 1970. —Le Ghanéen Charles Gyamfi et l'Egyptien Hassan Shehata sont les deux entraîneurs à avoir remporté le trophée de la CAN à trois reprises. —L'Egypte est la seule nation à avoir remporté la CAN lors de trois tournois consécutifs, en 2006, 2008 et 2010. —Laurent Pokou détient le record du plus grand nombre de buts inscrits lors d'un seul match de CAN, avec cinq réalisations pour la Côte d'Ivoire lors d'une victoire 6-1 contre l'Ethiopie en 1970. —04 joueurs ont marqué lors de six éditions différentes de la CAN: Samuel Eto'o (Cameroun), Kalusha Bwalya (Zambie), André Ayew (Ghana) et Asamoah Gyan (Ghana). —L'Egypte est la nation la plus titrée de la CAN, avec un total de sept victoires. En outre, elle a remporté trois médailles d'argent et trois médailles de bronze, ce qui lui fait un total de 13 médailles. En revanche, le Nigeria possède le plus grand nombre total de médailles, avec trois en or, cinq en argent et huit en bronze, soit un total de 16. L'Algérie a été sacrée deux fois, en 1990 et 2019 et a terminé 2e en 1980, 3e en 1988 et 4e en 1982 et

2010 —Le record du nombre de participations à la CAN en tant que joueur est détenu par le Camerounais Rigobert Song, l'Egyptien Ahmed Hassan, le Ghanéen André Ayew et le Tunisien Youssef Msakni, chacun ayant pris part à huit éditions. —Ndaye Mulamba, attaquant du Zaïre (aujourd'hui République Démocratique du Congo), a inscrit un record de neuf buts durant la phase finale de la CAN en 1974, permettant ainsi à son équipe de gagner le championnat. —Claude Leroy, un entraîneur français, détient le record du plus grand nombre de participations avec ses équipes à la CAN, ayant dirigé neuf éditions entre 1986 et 2017. Il a réussi à amener six équipes différentes en phase finale: le Cameroun (à deux reprises), le Sénégal (à deux reprises), le Ghana, la RD Congo (à deux reprises), le Congo-Brazzaville et le Togo. —12 des 34 nations hôtes précédentes ont remporté la CAN sur leur sol: —Le joueur le plus jeune à avoir participé à une phase finale de la CAN est le Gabonais Shiva N'Zigou. Il était âgé de 16 ans et 93 jours lorsqu'il a pris part à la Coupe d'Afrique des Nations 2000 en Afrique du Sud. —La Tunisie détient le record du plus grand nombre de participations consécutives à la CAN. L'Algérie sera à sa 21e participation. —Le Camerounais Samuel Eto'o détient le record du plus grand nombre de buts inscrits en phase finale de la CAN, avec 18 réalisations en 29 matchs répartis sur six tournois entre

2000 et 2010. —Avec 26 matchs joués en phase finale de la CAN, l'Egypte est la nation ayant le plus de participations, un de plus que la Côte d'Ivoire qui occupe la deuxième place. Le Ghana, avec 24 participations, se retrouve troisième. —Le joueur le plus âgé à avoir participé à la CAN est le gardien de but égyptien Essam El-Hadary, qui avait 44 ans et 21 jours lorsqu'il a joué contre le Cameroun en 2017. —Parmi les 54 nations africaines, 44 ont déjà participé aux phases finales de la CAN. En effet, la République centrafricaine, le Tchad, Djibouti, l'Erythrée, Eswatini, le Lesotho, São Tomé-et-Principe, les Seychelles, la Somalie et le Soudan du Sud n'ont jamais été présents. —L'Egypte détient le record du plus grand nombre de matchs disputés en phase finale de la CAN. La Côte d'Ivoire (106), le Ghana (105) et le Nigeria (104) sont les autres nations ayant dépassé le cap des 100 matchs. L'Egypte détient également les records du plus grand nombre de matchs gagnés (60) et du plus grand nombre de buts inscrits (175). —Les phases finales de 2023 ont établi un nouveau record avec 119 buts inscrits, dépassant l'ancien record de 102 buts enregistré en 2019. Ces deux éditions ont rassemblé 24 équipes. Le tournoi de 1962 demeure celui avec la plus forte moyenne de buts par match, atteignant 4,50, tandis que celui de 1988 détient le record du plus faible avec seulement 1,44 but par match.

Fédération algérienne de handball Mourad Bousbet élu à la tête de la Zone 1 de la Confédération africaine

Le président de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Mourad Bousbet, a été élu à la tête de la Zone 1 de la Confédération africaine (CAHB), en marge du 24ème Congrès ordinaire électif de l'instance africaine, organisé les 20 et 21 décembre dans la capitale égyptienne Le Caire, a-t-on appris samedi après auprès de la FAHB. Ce congrès ordinaire électif a vu également la réélection du président sortant de la Confédération africaine de handball, le Béninois Mansourou Aremou, pour un nouveau mandat de quatre ans à la tête de la CAHB. Ces élections continentales interviennent quelques heures seulement avant celles de la Fédération internationale de handball (IHF), prévues dimanche au Caire.

Ligue 1 Mobilis (13e journée)

La JSS et le CRB souffrent mais gagnent au final

La JS Saoura et le CR Belouizdad ont considérablement souffert, samedi soir, en clôture de la 13e journée de Ligue 1 Mobilis, avant de s'imposer face à leurs adversaires respectifs, l'ES Mostaganem et l'Olympique Akbou, qu'ils ont battus sur le même score de trois buts à deux. Avantagés par le terrain et le soutien de leur public, les Bécharois avaient commencé par mener confortablement (3-0), grâce à Bentaleb (15e), Bouallag (C.S.C., 31e) et Boutiche (S.P., 45e+1), avant que leur relâchement en fin de match ne leur coûte deux buts, signés Motrani (58e) et Boulkaboul (85e), les obligeant à terminer la rencontre avec la peur au ventre. De son côté, le Chabab a commencé par concéder l'ouverture du score devant Zamoum (8e), avant d'égaler par Boussouar à la 25e minute de jeu. Les visiteurs ont ensuite repris l'avantage grâce à Gharbi (68e), mais c'était sans compter sur la ténacité des Belouizdadis, notamment Benhammouda, auteur d'un doublé aux 88e et 90e+2, permettant à son équipe de l'emporter sur le fil (3-2). Malgré la défaite, l'Olympique Akbou reste solidement accroché à sa deuxième place au classement général, avec 21 points, tandis que la JSS et le CRB réalisent un joli bond en avant, se plaçant désormais au milieu du tableau avec respectivement 19 et 17 points. De son côté, l'ES Mostaganem demeure avant-dernier avec seulement neuf unités, accusant quatre longueurs de retard sur son prédécesseur au classement, l'ASO Chlef. Le bal de cette 13e journée s'était ouvert jeudi avec le déroulement des trois premiers matchs inscrits au programme, dont une première historique entre le nouveau promu, le MB Rouissat, et l'actuel leader du championnat, le MC Alger. Le club de Ouargla s'est montré à la hauteur de l'événement, infligeant au "Doyen" sa première défaite de la saison (1-0), grâce notamment à l'attaquant Kheir-Eddine Merzougui, auteur de l'unique but à la 27e minute de jeu. Un succès qui a permis au MB Rouissat de renouer avec la victoire après six matchs de disette, se hissant à la 10e place du classement général avec 16 points, tandis que le Mouloudia, malgré la défaite, reste solide leader avec 25 points et trois matchs en retard. Même soulagement pour l'ASO Chlef, qui s'est offert une grosse bouffée d'oxygène en s'imposant à domicile face au MC Oran (1-0), alors que le derby algérois entre l'USM Alger et l'ES Ben Aknoun s'est soldé par un match nul (2-2). Vendredi, l'USM Khenchela a frappé un grand coup en allant s'imposer (2-1) chez la lanterne rouge, le MC El-Bayadh, qui lui a opposé une farouche résistance tout au long de la rencontre. Un précieux succès en déplacement qui place l'USMK au pied du podium (4e/20 pts), tandis que le MCEB continue d'hypothéquer ses chances de maintien, accusant désormais six points de retard sur son prédécesseur au classement, l'ES Mostaganem. De leur côté, le CS Constantine et l'ES Sétif ont pleinement profité de l'avantage du terrain pour remporter d'importantes victoires, respectivement face au Paradou AC (2-0) et à la JS Kabylie (1-0). Le CSC confirme ainsi sa bonne dynamique en consolidant sa 7e place grâce à trois nouveaux points, tandis que le PAC enregistre un premier coup d'arrêt sous l'ère de l'entraîneur tunisien Sofiane Hidoussi, après une série de six victoires consécutives, toutes compétitions confondues. Les "Canaris", pour leur part, ont enchaîné un troisième revers consécutif, toutes compétitions confondues, après la défaite à domicile face à l'USM Alger en match en retard (2-1), puis l'élimination en 1/16e de finale de la Coupe d'Algérie face à l'USM El Harrach (1-0). En revanche, l'ES Sétif a réalisé une très bonne opération ce week-end, les trois points engrangés face à la JSK lui permettant de se hisser provisoirement à la 12e place du classement général avec 15 unités, après avoir dangereusement flirté avec la zone de relégation ces dernières semaines.

Colloque international sur la langue arabe et les enjeux de l'ère numérique

Relizane affirme sa présence culturelle

Par N. Ouadah

La Maison de la Culture du moudjahid «Mohamed Is siakhem» de Relizane a abrité un colloque scientifique, à l'occasion de la Journée mondiale de la langue arabe, placée sous le thème: «La langue arabe entre authenticité et modernité: vers une présence culturelle numérique dans un monde multilingue», avec pour slogan: «Des perspectives innovantes pour la langue arabe: des politiques et des pratiques dessinant un avenir linguistique plus inclusif». Cette manifestation culturelle s'est inscrite dans un cadre intellectuel et académique riche, réunissant une élite d'enseignants universitaires, de docteurs, de chercheurs et d'écrivains, dans l'objectif d'approfondir la réflexion sur la réalité de la langue arabe à l'ère des mutations numériques accélérées et d'explorer les voies de renforcement de sa présence dans l'espace public et digital.

La rencontre scientifique a constitué un espace ouvert d'échanges autour des problématiques auxquelles fait face la langue arabe notamment dans l'école algérienne ainsi que de son avenir dans un environnement linguistique pluriel et ouvert aux nouveaux moyens de communication. Les intervenants ont unanimement souligné que la langue arabe, malgré son riche héritage civilisationnel et cognitif, est aujourd'hui confrontée à des défis croissants liés à l'affaiblissement des pratiques linguistiques correctes dans la vie quotidienne, aux difficultés de son utilisation au sein de certaines institutions éducatives ainsi qu'à la concurrence de langues hybrides et émergentes qui s'imposent de plus en plus dans le discours social et les contenus numériques.

Le programme du colloque a comporté une série de communications spécialisées, ouvertes par l'intervention du professeur Ahmed Abdsadok qui a abordé la problématique de l'authenticité et de la modernité dans l'environnement numérique, mettant en lumière les capacités de la langue arabe à s'adapter aux transformations technologiques. La doctoresse Belghouti Aouda a, pour sa part, présenté une communication sur la réalité de l'enseignement de la langue arabe dans l'école algérienne, en insistant sur les défis pédagogiques liés à l'interférence linguistique et à la faiblesse de la pratique de l'arabe standard en classe. La doctoresse Mokaddem Fatima a proposé une lecture intellectuelle de la vision d'Abderrahmane El Hadj Salah concernant la relation entre authenticité et modernité dans la langue arabe, soulignant l'importance d'un équilibre entre la préservation de la spécificité linguistique et l'ouverture aux évolutions contemporaines.

Lors de la deuxième séance, la doctoresse Dahou Amina s'est penchée sur l'esthétique du lexique arabe face au phénomène de l'emprunt et de l'altération linguistique étrangère, tandis que le docteur Belaïd Tazaght a présenté une étude approfondie sur l'impact des outils de la langue arabe sur le parlé espagnol, apportant ainsi une dimension comparative qui a enrichi le débat scientifique. À l'issue des travaux, les participants ont formulé plusieurs recommandations dont notamment la création d'une unité numérique dédiée à la production de contenus culturels et scientifiques en langue arabe au sein de la Maison de la Culture, le soutien aux initiatives de jeunes dans le domaine du contenu numérique ainsi que le lancement de concours annuels récompensant les meilleures productions numériques en arabe. Ils ont également insisté sur la nécessité de renforcer la coopération avec les établissements éducatifs afin de promouvoir l'enseignement de la langue arabe à travers des supports modernes, de créer une bibliothèque culturelle numérique ouverte au public et d'adopter une évaluation annuelle du rendement des projets linguistiques réalisés. Les intervenants ont, en outre, appelé à institutionnaliser cette manifestation en la transformant en un forum annuel intitulé «Forum de Relizane pour la langue arabe à l'ère numérique». Dans son ensemble, ce colloque a réaffirmé que la langue arabe n'est pas un simple héritage culturel figé, mais un capital vivant, capable de se renouveler et d'interagir avec les exigences de l'époque, à condition d'un investissement cognitif et numérique adéquat. La manifestation s'est clôturée par la remise de certificats de participation aux intervenants, dans une atmosphère marquée par une large reconnaissance du rôle des activités culturelles locales dans le renforcement de la confiance en l'identité linguistique et la consolidation de la place de la langue arabe sur les scènes culturelle et numérique.

Prix du président de la République pour la littérature et la langue arabe : les lauréats primés

Les lauréats de la première édition du Prix du président de la République pour la littérature et la langue arabe ont été primés, jeudi au Centre international de Conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger, lors d'une cérémonie présidée par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Dans la rubrique "Essor de la langue arabe", le premier prix du président de la République pour la littérature et la langue arabe a été décerné au chercheur Seddik Boutiouta pour la réalisation d'un glossaire des satellites, le deuxième prix est revenu à l'enseignant Lakhdar Far pour la réalisation d'un dictionnaire dédié au secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, tandis que le troisième prix a été attribué à Ali Kechroud pour la réalisation d'un guide des règles de l'orthographe.



Dans la rubrique "Littérature et créativité", l'écrivaine Baba Hanani Nanna a remporté le premier prix dans la catégorie du roman pour son ouvrage "Nirya". La poétesse Fatima Gherbi a, quant à elle, été primée dans la catégorie de la poésie pour son recueil "Banat El-Djyad", tandis que le prix dans la catégorie de la nouvelle est revenu à Hafida Mimi pour son recueil de nouvel-

les "Mamnoue Ramy El-Amchadji".

En revanche, le jury a annoncé la non-attribution des prix dans les rubriques "Localisation des connaissances" et "Traduction", car "les œuvres soumises n'étaient pas à la hauteur du Prix du président de la République pour la littérature et la langue arabe", a-t-on précisé lors de la cérémonie.

Chlef

Concours international de la langue arabe

À l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la langue arabe, le chef de l'exécutif de wilaya a présidé, en compagnie du président de l'APW, la cérémonie de distinction des élèves lauréats ayant excellé lors de la phase wilayale qualificative à la phase nationale du Concours international du Mois de la langue arabe. Placée sous le slogan «Investir dans les jeunes intelligences et les leaders de demain», cette compétition vise à découvrir les élèves talentueux et créatifs, à encourager l'excellence scolaire et à valoriser les capacités intellectuelles des apprenants dans les domaines littéraires, artistiques et culturels, en lien avec la langue arabe. La cérémonie de remise des distinctions s'est déroulée au lycée du défunt «Moudjahid Mohamed»,

situé au quartier El Hassania, dans la commune de Chlef, en présence des autorités civiles et militaires, des membres de l'Assemblée populaire de wilaya, des responsables du secteur de l'éducation, des cadres pédagogiques ainsi que des représentants de la famille éducative et des parents d'élèves. À cette occasion, les élèves distingués ont été honorés pour leurs performances remarquables, traduisant le niveau de compétence, de créativité et de maîtrise de la langue arabe dont ils ont fait preuve tout au long des différentes étapes de la compétition. Les autorités présentes ont salué les efforts consentis par les encadreurs pédagogiques et les établissements scolaires dans l'accompagnement et la formation des élèves, soulignant l'importance de telles initiatives dans

la promotion de la langue arabe et l'investissement dans le capital humain. Dans son allocution, le wali a réaffirmé l'engagement des pouvoirs publics à soutenir toutes les actions visant à encourager l'excellence, l'innovation et l'épanouissement intellectuel des élèves, considérant la langue arabe comme un pilier fondamental de l'identité nationale et un levier essentiel du développement culturel et éducatif. Cette cérémonie s'inscrit dans le cadre des activités officielles célébrant la Journée mondiale de la langue arabe et reflète la volonté des autorités locales de promouvoir les compétences linguistiques et créatives des jeunes générations, en les préparant à être des acteurs actifs et responsables dans la construction de l'avenir.

N. Ouadah

Constantine

Début dimanche du 21e Festival national du théâtre pour enfants

Le coup d'envoi du 21e Festival national du théâtre pour enfants de Constantine a été donné dimanche, sous le thème "Un rideau s'ouvre sur une jeunesse pionnière", à la Maison de la culture Malek Haddad, avec la participation de troupes théâtrales issues de plusieurs wilayas du pays, a-t-on appris mardi des organisateurs.

Cette édition "vise à renforcer l'action théâtrale destinée à l'enfant et à encourager les jeunes talents dans les domaines de l'écriture, de la mise en scène et de l'interprétation théâtrale", a indiqué, à l'APS, Mohamed Bourouis, secrétaire général de la li-

gue des activités culturelles et scientifiques de la jeunesse de la wilaya de Constantine, organisatrice de cette manifestation. Le programme des représentations comprend des œuvres variées présentées par des troupes artistiques de 16 wilayas, en plus de Constantine.

Le festival s'ouvrira avec deux pièces théâtrales, à savoir "Kawthar El Amal" de la troupe Chouaâ El Amal d'El Kantara (Biskra) et "La grotte des démons" de la troupe Champions des arts théâtraux de la wilaya de Naâma, a indiqué la même source.

En marge des représentations,

des ateliers de formation ainsi que des conférences thématiques sur le théâtre destiné à l'enfant seront également organisés, outre une cérémonie de clôture au cours de laquelle des prix seront remis aux lauréats, selon le responsable.

A noter que cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 25 décembre courant, est organisée sous le patronage du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, et du wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, et sous la supervision de la Direction de la jeunesse et des sports.

Afrique du Sud

Des hommes armés tuent neuf personnes près d'un bar

Des hommes armés ont tué neuf personnes et en ont blessé dix autres près de Johannesburg, a annoncé dimanche la police sud-africaine. Le mobile de cette tuerie par des inconnus dans une « taverne », ou bar informel, puis en pleine rue, à Bekkersdal, à 40 kilomètres au sud-ouest de capitale économique de l'Afrique du Sud n'était pas immédiatement connu.

Ce drame fait suite à une fusillade similaire le 6 décembre, lorsque des hommes armés avaient pris d'assaut un foyer de travailleurs à Pretoria, tuant 11 personnes dont un enfant de trois ans dans un lieu qui, selon la police, accueillait un autre bar informel.

A Bekkersdal, «certaines victimes ont été abattues au hasard dans la rue par des hommes armés non identifiés», a écrit dans un communiqué la police, qui a d'abord évoqué 10 personnes tuées avant de réviser son bilan à neuf morts.

La plupart des assaillants étaient armés de pistolets et l'un d'eux portait un fusil-mitrailleur AK-47, a déclaré sur les lieux le commissaire-adjoint de la police provinciale, Fred Kekana, à la chaîne de télévision SABC. «Ils sont entrés dans le bar et ont ouvert le feu au hasard sur les clients», a-t-il précisé. Trois personnes ont été tuées à l'intérieur de l'établissement et d'autres ont été blessées en tentant de s'échapper, les assaillants continuant de leur tirer dessus pendant qu'elles fuyaient, a-t-il ajouté.

«Il semblerait également qu'après avoir tiré sur les victimes, ils les aient fouillées. Ils leur ont volé leurs objets de valeur, notamment leurs télépho-



nes portables», a précisé Fred Kekana. Parmi les tués figure un chauffeur de VTC qui passait en voiture devant le bar.

«C'est de la criminalité pure et simple», a déploré Fred Kekana. La police a lancé une chasse à l'homme pour retrouver les agresseurs et demandé l'aide de la population.

L'Afrique du Sud, pays le plus industrialisé du continent, est aux prises avec une criminalité et une corruption endémiques, alimentées par des réseaux organisés et des gangs.

Le pays regorge d'armes à feu, légales et surtout illégales, et les fusillades sont fréquentes, souvent alimentées par la rivalité entre gangs et la concurrence entre entreprises informelles.

TUERIES EN SÉRIE

Le bar visé par une attaque à Pretoria au début du mois était un établissement clandestin situé dans un foyer pour travailleurs migrants du township de Saulsville. Parmi les victimes figuraient des enfants âgés de 3, 12 et 16 ans.

Le pays a également été choqué par l'assassinat, le 16 décembre en plein jour, dans le centre de Johannesburg, d'un ancien animateur radio populaire, Waris Stock, connu sous le nom de

DJ Warras, abattu devant un immeuble où il s'était rendu dans le cadre de son travail pour une société de sécurité privée.

Autre meurtre très médiatisé, un témoin dans une enquête pour corruption a été tué par balle devant sa famille le 5 décembre, quelques semaines après avoir témoigné contre un chef de police municipale. Le meurtre de Marius Van der Merwe, 41 ans, a relancé un débat sur le ciblage des lanceurs d'alerte qui fournissent des informations sur la criminalité et la corruption, y compris dans le secteur public et les affaires impliquant des responsables gouvernementaux.

L'Afrique du Sud a un des taux d'homicides les plus élevés au monde. Entre avril et septembre, environ 63 personnes ont été tuées chaque jour dans le pays de 63 millions d'habitants, selon les données de la police sud-africaine.

En septembre 2024, dans une des fusillades récentes les plus meurtrières, 18 membres d'une même famille avaient été abattus dans une ferme isolée de la province du Cap-Oriental.

Les victimes, réunies pour une cérémonie traditionnelle, étaient âgées de 14 à 64 ans, dont 15 femmes. Plusieurs hommes ont été arrêtés.

Caroline du Nord

Sept personnes meurent dans le crash d'un jet privé

Un avion privé s'est écrasé jeudi à l'aéroport régional de Statesville, en Caroline du Nord, provoquant la mort de ses sept occupants, selon les autorités locales. L'appareil, un jet d'affaires Cessna C550, a pris feu après s'être abîmé sur la piste, comme l'ont montré des images diffusées par les télévisions américaines. D'après les données de suivi de vol relayées par AP News, le jet avait décollé de Statesville avant de faire demi-tour peu après le départ et s'est écrasé lors d'une tentative d'atterrissage, dans des conditions météorologiques marquées par des nuages et une légère bruine.

Le shérif du comté d'Iredell, Darren Campbell, a confirmé à l'AFP

que « sept personnes étaient à bord et n'ont pas survécu au crash ».

Le National Transportation Safety Board (NTSB) a évoqué sur X un « accident mortel » et annoncé l'envoi d'une équipe d'enquêteurs afin de déterminer les causes de la catastrophe, encore inconnues à ce stade. L'aéroport de Statesville accueille régulièrement des vols d'affaires, notamment pour des entreprises et des équipes du championnat NASCAR.

Parmi les victimes figurent l'ancien pilote NASCAR Greg Biffle, 55 ans, son épouse Cristina Grossu Biffle, leur fils Ryder et la fille du pilote, Emma, selon un communiqué commun des familles cité par AP News. Trois

autres passagers, proches du milieu NASCAR, ont également perdu la vie.

« Chacun d'eux comptait tout pour nous, et leur absence laisse un vide incommensurable dans nos vies », souligne le communiqué, sans donner de détails supplémentaires sur le déroulement du vol.

Notre dossier sur les Etats-Unis Greg Biffle était une figure reconnue du sport automobile américain, avec plus de 50 victoires dans les trois principales catégories de NASCAR, dont 19 en Cup Series. Il avait marqué l'histoire en devenant le premier pilote champion à la fois en Truck Series et en Xfinity Series, et avait effectué l'essentiel de sa carrière chez Roush Fenway Racing.

SOCIÉTÉ | 13

Un passager très agité tente d'ouvrir la porte d'un avion en plein vol car il a « besoin de prendre l'air »

Plusieurs passagers d'un vol de la compagnie aérienne Alaska Airlines ont dû maîtriser un autre voyageur, qui tentait d'ouvrir une issue de secours à plus de 5.000 mètres d'altitude, rapporte Business Insider ce jeudi. Parti de Deadhorse, en Alaska (États-Unis), l'avion a rejoint l'aéroport d'Anchorage, où des policiers attendaient l'homme agité. Peu avant l'incident survenu le 10 décembre dernier, plusieurs voyageurs se sont éloignés du mis en cause en raison de son comportement. Deux hommes ont raconté l'avoir entendu se parler à lui-même. L'un d'eux a confié aux enquêteurs que le passager a évoqué la présence de personnes invisibles qui voulaient prendre le contrôle de l'appareil.

Selon le témoin, il aurait également avalé une pilule. Une autre personne a assuré qu'il « tremblait beaucoup » et qu'il n'arrêtait pas de se retourner, relate NBC News. « Nous allons tous mourir », aurait-il notamment déclaré.

Le Boeing 737 n'était dans les airs que depuis huit minutes quand un des pilotes a été alerté sur les agissements du voyageur. Quelques instants après, un voyant du cockpit a indiqué que quelqu'un essayait d'ouvrir la sortie de secours. Un passager a affirmé qu'en sortant des toilettes, il a vu l'homme « tenter agressivement » d'ouvrir une porte, selon une déclaration sous serment. Il a alors crié aux autres personnes présentes dans l'avion de l'aider à maîtriser l'individu.

Ce dernier « était si fort » qu'il a fallu l'intervention de trois hommes pour le retenir « et le faire asseoir », a détaillé le témoin. Le passager aurait tout de même essayé à plusieurs reprises de se lever, répétant qu'il avait besoin d'appeler sa mère et qu'il pensait faire une overdose. Quand on lui a demandé pourquoi il essayait d'ouvrir l'avion en plein vol, il a répondu qu'il avait « besoin d'air et de sortir de là ». Il a également réclamé une cigarette et des conseils pour casser l'une des vitres de l'appareil.

Le pilote a finalement décidé de rejoindre malgré tout Anchorage, la destination initiale du vol. Le fauteur de troubles était calme lors de l'atterrissage et se serait excusé auprès de l'équipage. Il a été interpellé par la police locale et a ensuite été conduit à l'hôpital. Il est poursuivi pour avoir perturbé le vol et risque jusqu'à vingt ans de prison. Dans un e-mail envoyé jeudi, Alaska Airlines a indiqué que l'homme « était [désormais] interdit de voyager avec [eux] ».

Etats-Unis

À 45 ans, elle découvre qu'elle est portée disparue depuis son enfance

Son monde s'est soudainement effondré. À 45 ans, Michelle Marie Newton vient d'apprendre qu'elle vivait depuis presque toujours sous une fausse identité. Comme l'explique le New York Post, sa mère a quitté le domicile familial dans le Kentucky, aux Etats-Unis, en avril 1983. Elle avait affirmé avoir emménagé avec sa fille, alors âgée de 3 ans, en Géorgie.

Elle avait déclaré vouloir « commencer un nouvel emploi et préparer une nouvelle maison pour la famille » mais n'a jamais donné de nouvelles à son mari, père de la fillette. Inquiet, ce dernier a signalé la disparition de Michelle, qui a intégré les bases de données nationales des enfants recherchés. Auprès du média local WLKY, l'homme affirme avoir eu un dernier échange téléphonique avec son ex-épouse entre 1984 et 1985. Ensuite, plus rien. En 2000, l'affaire a été classée sans suite car les procureurs ne parvenaient plus à joindre le père. Les recherches ont donc officiellement pris fin. Cinq ans plus tard, Michelle a été retirée des bases de données nationales des enfants disparus. L'enquête a été relancée en 2016 à la demande d'un membre de la famille, mais cela n'a rien donné jusqu'en 2025.

Un signalement a finalement permis à la police de retrouver la mère de Michelle, qui vivait sous un autre nom dans une résidence pour retraités en Floride. Elle a été interpellée le 24 novembre. Les forces de l'ordre se sont ensuite rendues au domicile de Michelle, qui a vécu tout ce temps sous une autre identité sans le savoir. « Vous n'êtes pas celle que vous croyez être. Vous êtes une personne disparue. Vous êtes Michelle Marie Newton », lui ont appris les agents.

Après avoir découvert la vérité, l'Américaine s'est empressée d'organiser des retrouvailles avec son père. « Elle a toujours été dans nos cœurs. Je ne peux pas décrire ce que j'ai ressenti en entrant et en serrant à nouveau ma fille dans mes bras », a-t-il témoigné.



2

10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Au coeur des Restos du coeur
14h00 Météo
14h05 L'âge de glace 4 : la dérive des continents
15h25 L'âge de glace 5 : les lois de l'univers
17h15 Star Academy, la quotidienne
18h05 Ici tout commence
18h35 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
21h10 Superpapa
22h00 Superpapa
22h50 Eurodreams
22h55 Panique au grand magasin
23h50 Panique au grand magasin



3

08h10 Forêt magique super joyeuse
08h23 Sonic 3, le film
10h11 L'hebd'Hollywood
10h22 Sous écroux
12h10 Noël mortel à Groland
13h31 Mickey 17
15h46 Gladiator II
18h09 Jamel Comedy Club
18h36 Souvenirs - le fabuleux voyage de Seb et Sofyan
19h06 Le Club
19h40 Canal Sports Quiz
20h16 Viendez au Groland
20h37 Le monde magique de Jérôme Commandeur
21h07 Monarch: Legacy of Monsters
21h48 Monarch: Legacy of Monsters
22h37 Monarch: Legacy of Monsters
23h27 The Alto Knights
00h20 Saturday Night Live
01h32 L'I.A. du mal



06h20 Incroyables transformations
06h50 Incroyables transformations
08h10 M6 Boutique
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Pandore
22h20 Pandore
23h10 Le maillon faible
00h20 Enquête exclusive
01h40 Enquête exclusive
02h50 Programmes de la nuit

08h35 Invitation au voyage
09h25 Les écrans sauvages de la nature
10h55 Un monde d'agrumes
11h40 Un monde d'agrumes
12h25 La route de la soie et autres merveilles
13h00 Tenerife : le refuge des amoureux des bêtes
13h35 Les associés
15h25 Le bébé et le clochard
17h20 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h50 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h53 La minute vieille belge
20h55 Sabrina
22h50 Les couples mythiques du cinéma
23h40 Explosions
00h10 Le Parc : Ballet à l'Opéra de Paris
01h45 Mendelssohn sacré et profane : Le chœur Accentus fête ses 30 ans

TÉLÉVISION 15



21h10

SUPERPAPA



Superpapa plonge dans l'univers tumultueux d'un père veuf qui tente de garder le contrôle sur sa vie familiale, malgré les bouleversements de l'adolescence et les imprévus du destin. Depuis la disparition de sa femme, il y a quatre ans, Christophe Perrot (Michaël Youn) a fait de l'organisation une seconde nature, planifiant chaque détail de l'existence de son fils Victor (Gabriel Diefenthal), 15 ans, un adolescent en pleine quête d'autonomie.

Acteur: Michaël Youn (Christophe), Jenifer (Marina), Virginie Hocq (Isabelle), Ludovik (JB Moulasse)

Réalisateur: Sophie Boudre
Scénariste: Adrien Denis, Blanche Bigot, Hélène Duchateau

21h10

3

MEURTRES AU PARADIS



Philip Carlton, un riche et très respecté homme d'affaires, se suicide au cours d'une fête organisée dans sa superbe villa de Sainte-Marie. Sur le défunt, les policiers retrouvent son portable. Celui-ci contient un message d'adieu qui ne laisse planer aucun doute sur ses intentions. L'affaire est donc clôturée. Chacun retourne à ses préparatifs de Noël. Mais, le lendemain, à Londres, un chauffeur de taxi reçoit une carte de vœux avec le message suivant : « Philip Carlton a été assassiné ».

Acteur: Ralf Little (Neville Parker), Joséphine Jobert (Florence Cassell), Elizabeth Bourgine (Catherine Bordey), Don Warrington (Selwyn Patterson).

21h24



MONARCH: LEGACY OF MONSTERS



En 2015, Monarch repère l'émergence du Frost Vark. Cate, Kentaro, May et Shaw réussissent à lui échapper, mais May chute dans une mare et est rapidement frappée d'hypothermie tandis que le groupe cherche un abri. Kentaro s'éloigne alors des autres et découvre un bâtiment qu'il avait aperçu depuis l'avion : une ancienne station de radio, autrefois réparée par Hiroshi. Sachant que le Frost Vark se nourrit de chaleur, Cate, May et Shaw allument un grand feu pour détourner son attention, le temps qu'un hélicoptère, alerté par Kentaro, vienne les secourir...

Acteur: Anna Sawai (Cate Randa), Kiersey Clemons (May), Ren Watabe (Kentaro Randa)



ORAN

19 | 11

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

08h09
17h53
69%
23 km/h

Alger

Constantine

Annaba

Ouargla

Mostaganem

Béchar

16-08

14-02

18-07

19-05

19-11

15-03

Ghaza

La population toujours confrontée à une insécurité alimentaire aiguë

La majorité de la population à Ghaza est toujours confrontée à une insécurité alimentaire aiguë, a déploré samedi la branche belge de l'ONG Oxfam International, qui s'est dit "extrêmement préoccupée" par les conditions climatiques qui vont aggraver encore la souffrance de milliers de personnes affamées. Réagissant à la dernière analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), l'ONG a averti, dans un communiqué, que "la majorité de la population est toujours confrontée à une insécurité alimentaire aiguë". "La famine à Ghaza atteint encore des niveaux effroyables qui pourraient être évités", a affirmé Eva Smets, directrice d'Oxfam Belgique, cité dans le communiqué. Selon Oxfam, l'entité sioniste autorise beaucoup trop peu d'aide à rentrer et continue de bloquer activement les demandes de dizaines d'organisations humanitaires reconnues. "A elle seule, Oxfam dispose de 2,5 millions de dollars de marchandises humanitaires, dont 4 000 colis alimentaires, dans des entrepôts situés juste de l'autre côté de la frontière", a précisé cette organisation, pointant du doigt les autorités sionistes qui "refusent tout passage". "Alors que 1,6 million de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, dont 100 000 dans une situation catastrophique (niveau 5 de l'IPC), nous sommes extrêmement préoccupés par le fait que l'hiver et les inondations qui l'accompagnent vont aggraver encore la souffrance de milliers de personnes affamées qui vivent dans le dénuement", a ajouté l'ONG. Oxfam soutient que le blocus illégal décrété par l'entité sioniste a conduit à "une réponse humanitaire délibérément limitée, imprévisible et totalement insuffisante pour faire face à la crise humanitaire actuelle".

Pakistan

L'ancien Premier ministre Imran Khan condamné à 17 ans de prison

L'ancien Premier ministre pakistanais Imran Khan et son épouse Bushra Bibi ont été condamnés samedi par un tribunal à 17 ans de prison pour abus de confiance et corruption, en lien avec des cadeaux que le dirigeant incarcéré avait reçus lorsqu'il était en fonction. Les époux ont tous deux été condamnés à 10 ans de prison pour abus de confiance et à sept ans pour des faits de corruption. M. Khan fait face à une multitude d'affaires judiciaires depuis la destitution de son gouvernement en 2022. Emprisonné depuis 2023, il nie toute faute et dénonce des poursuites motivées politiquement. Selon la loi pakistanaise, les responsables gouvernementaux doivent déclarer tous les cadeaux qu'ils reçoivent, mais sont autorisés à conserver ceux en dessous d'une certaine valeur ou à les racheter à prix réduit. Quatre membres des forces de sécurité pakistanaises ont été tués lors d'une attaque menée par des hommes armés contre une base militaire dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, dans le nord-ouest du pays, selon le service de presse des forces armées du pays. Des membres du groupe interdit dans le pays Tehrik-e-Taliban Pakistan ont tenté de franchir le périmètre d'une installation militaire dans le district du Waziristan du Nord à l'aide d'une voiture piégée.

Partenariat Afrique-Russie

Un levier essentiel pour l'établissement d'un ordre international plus juste



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a indiqué, samedi, que le partenariat entre l'Afrique et la Russie a atteint un niveau de maturité lui permettant d'être un levier essentiel du processus d'établissement d'un ordre international plus juste et plus équitable. "Nous nous réunissons, aujourd'hui, pour apporter un nouveau jalon à l'édifice du partenariat entre l'Afrique et la Russie, dont nous sommes fiers de la glorieuse histoire et du présent remarquable, tout en nous réjouissant d'explorer, avec confiance et engagement, ses perspectives prometteuses", a déclaré M. Attaf dans son allocution lors de la 2e session du Forum de partenariat Afrique-Russie au niveau ministériel, qui se tient au Caire. A cette occasion, il a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à contribuer à la concrétisation des priorités qui demeurent au coeur de ce partenariat, lesquelles sont "en phase avec les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine dans ses dimensions politique, sécuritaire, économique et sociale". Sur le plan politique, le ministre d'Etat a souligné "l'importance du consensus afro-russe pour contribuer au parachèvement du processus de décolonisation, notamment sur le continent africain", rappelant que l'Algérie, qui

a accueilli au début de ce mois de décembre une conférence internationale sur la criminalisation juridique de la colonisation, "soutient fermement l'idée de l'institution d'une Journée internationale de lutte contre ce phénomène ignominieux, qui n'a sa place ni dans le monde d'aujourd'hui ni dans celui de demain". Sur le plan sécuritaire, l'Algérie salue "l'attachement afro-russe au principe des solutions africaines aux problèmes africains, dans un contexte marqué par l'exacerbation des menaces terroristes à l'échelle continentale et la multiplication des foyers de tension, de crise et de conflit", a-t-il poursuivi. Face à ces défis, M. Attaf a soutenu que le partenariat Afrique-Russie "doit avoir pour finalité le renforcement des capacités nationales, le rejet des ingérences étrangères et la promotion des approches politiques et des solutions pacifiques". Abordant le volet économique, le ministre d'Etat s'est félicité de "l'augmentation du niveau des échanges commerciaux entre l'Afrique et la Russie", estimant qu'"à l'approche de l'horizon 2030, il est important de mettre davantage l'accent sur l'impératif de permettre aux pays africains de rattraper leur retard dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), et d'oeuvrer ensemble afin d'éviter que notre continent ne soit laissé en marge des révolutions en cours

dans les domaines du numérique, de la robotique, des nanotechnologies, de l'intelligence artificielle et des énergies renouvelables". Sur le plan de la gouvernance institutionnelle globale, l'Algérie, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, a salué "la convergence de vues entre l'Afrique et la Russie sur la consécration d'une représentation plus équitable de l'Afrique au Conseil de sécurité des Nations unies et le renforcement de la représentation du continent au sein des institutions internationales bancaires, monétaires et commerciales". Sur la base de ces convergences stratégiques, et dans un monde marqué par un recul des valeurs, des déséquilibres croissants et un affaiblissement des règles et des normes, souligne M. Attaf, l'Algérie "estime que le partenariat entre l'Afrique et la Russie a atteint un niveau de maturité lui permettant d'être un levier essentiel du processus d'établissement d'un ordre international plus juste et plus équitable, fondé sur le droit international (...), le multilatéralisme comme démarche participative n'excluant aucune nation et un système qui valorise le rôle de l'ONU en tant qu'espace fédérateur pour résorber les différends et unifier les efforts et les initiatives en vue de réaliser la paix, la sécurité et la prospérité pour toutes les nations, sans exclusive ni discrimination".

Crise des déplacés au Soudan

L'une des plus graves au monde

Le Soudan continue d'être confronté à l'une des plus graves crises de déplacement au monde, a averti vendredi la mission de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) au Soudan. "Les familles fuient la violence sans préavis, laissant souvent derrière elles leurs maisons, leurs moyens de subsistance et leurs biens à la recherche de la sécurité", a déclaré Mohamed Refaat, chef de la mission de l'OIM au Soudan. Déclenchée en avril 2023, le conflit a plongé 30 millions de Soudanais dans la détresse humanitaire et contraint 10 millions d'entre eux à prendre la fuite, dont la moitié sont des enfants. Depuis l'an

dernier, la famine touche plusieurs zones du pays, y compris le Darfour, dans l'Ouest, l'une des régions les plus touchées par le conflit. C'est à là fin novembre, que les Forces de soutien rapide (FSR) ont pris possession d'El-Fasher, la capitale du Darfour du Nord, après plus de 540 jours de siège, provoquant le déplacement de centaines de milliers de personnes et mettant en lumière la brutalité sans précédent des FSR, accusés de massacres de civils à caractère ethnique. Dans les principales villes de la région, les habitants cherchent à échapper à des violences qu'ils jugent imminentes. "Les Soudanais ne se déplacent pas par choix, ils fuient

simplement pour trouver la sécurité", a-t-il ajouté. L'OIM redoute désormais une aggravation rapide de la crise. "Dans la ville de Kadugli, nous estimons qu'environ 90 000 à 100 000 personnes dans cette zone seront déplacées si quelque chose se produit, si les combats se poursuivent, si elles ont la possibilité de quitter la ville", a averti M. Refaat. Plus au nord, El Obeid, capitale de l'Etat du Kordofan du Nord, pourrait prochainement devenir la cible des FSR, selon l'OIM. "Nous estimons que plus d'un demi-million de personnes vont être touchées", a poursuivi le responsable de l'agence. Au Darfour, la situation demeure critique.